

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 5 Mai 2014 - 5 Rajab 1435 - N° 592 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

SOMMET D'ABUJA SUR  
L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

Le Président Bouteflika  
désigne M. Ould Khelifa  
pour le représenter

Page 24

ALGÉRIE-TUNISIE

Signature  
de 3 accords  
de coopération  
financière entre  
les deux pays

Page 24

AFRIQUE-JAPON  
M. Bouguerra  
préside  
la délégation  
algérienne  
aux travaux  
de la Ticad V

Page 24

LIBYE  
Ahmed Miitig  
élu nouveau  
Premier  
ministre par  
le Congrès  
général

Page 45

## ANNONCE IMMINENTE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT **Agenda chargé pour le nouvel exécutif**

Boualem Branki

Les tractations pour la désignation du nouvel exécutif se poursuivent avec les consultations d'usage en de pareilles circonstances politiques. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, reconduit à la tête du gouvernement par le Président Abdelaziz Bouteflika pour un quatrième mandat, mène actuellement d'intenses consultations pour constituer son futur cabinet ministériel.

Avec cette première perspective, la nouvelle équipe gouvernementale s'attèle sur deux chantiers urgents : la préparation des prochaines élections législatives, et l'amorce du programme quinquennal du Président, tiré de son programme électoral. Autant donc dire que l'agenda du Premier ministre est serré, et ne dispose guère de temps pour terminer le tour de table pour la constitution de son équipe, la présenter au chef de l'Etat et tenir immédiatement après le premier conseil des ministres après les élections du 17 avril dernier.

Page 3



**HIGH TECH** USAGES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES  
**Quelles limites à l'addiction ?**

Page 14

**Habitat** TEBBOUNE MET UN TERME AUX SUPPUTATIONS : «Il n'y a pas de pénurie de ciment»

Page 6

**Santé** Un constat sans complaisance

Page 5

**SANTÉ**  
Trouble du sommeil  
Vous vous réveillez en pleine nuit !

Pages 12-13

**CULTURE**  
CASBAH D'ALGER  
600 maisons à restaurer à la Vieille cité et autant d'écueils

Page 11

**FOOTBALL**  
MONDIAL 2014  
La liste des Verts bientôt connue

Page 22

**SOCIÉTÉ**  
ACCIDENTS DE LA ROUTE : 23 morts et 89 blessés depuis mercredi !

Page 8

## Météo



### Régions Nord : 22 ° à Alger

Temps généralement ensoleillé, excepté dans les régions de l'Est où on notera des passages nuageux en cours de journée. Les vents seront en général modérés (20/40 km/h). La mer sera belle à peu agitée.

### Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps voilé à localement nuageux sur le Sahara central, le Sahara oriental, l'extrême Sud et le Hoggar-Tassili avec une activité pluvio-orageuse localement.

Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront en général modérés (20/40 km/h) avec localement de la chasse-sable.

### JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

### L'association La Radieuse rend hommage à 20 journalistes

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai, l'association La Radieuse a honoré hier 20 journalistes, ayant plus de 25 années d'expérience dans le domaine, représentants différents organes de presse écrite et audiovisuelle, en organisant un match de gala qui en plus des journalistes a enregistré la participation du wali d'Oran M. Abdelghani Zaâlane et le président de ladite association Kada Chafi.



### LES 19 ET 20 MAI À EL AURASSI 3<sup>e</sup> Forum international de la qualité FIQ

Le 3<sup>e</sup> Forum international de la qualité FIQ aura lieu les 19 et 20 mai à l'hôtel El Aurassi, Alger. Il sera organisé par le bureau de consulting et conseil Buzz Communication en partenariat avec l'association polytechnique AD-ENP, l'Institut de management stratégique et d'intelligence économique (IMSI) et l'Ecole nationale polytechnique ENP.



### DEMAIN AU HILTON Forum algéro-polonais

En collaboration avec la Chambre polonaise de commerce, l'ambassade de Pologne en Algérie organise demain mardi 6 mai à l'hôtel Hilton, le Forum algéro-polonais sur les possibilités de coopération dans les domaines de la construction et du BTP.

### JUSQU'AU 8 MAI À LA SAFEX 17<sup>e</sup> Batimatec

Le 17<sup>e</sup> Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics en Algérie «Batimatec», se tient actuellement et jusqu'au jeudi 8 mai, au Palais des Expositions des Pins maritimes d'Alger.

### CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur «L'exposition des marchandises à l'extérieur des commerces»

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h en son siège de Belouizdad (18 Rue Mohamed Boudoum), une conférence de presse qui portera sur «L'interdiction de l'exposition des marchandises à l'extérieur des commerces».



Max Min

	Max	Min
Alger	22°	12°
Oran	28°	12°
Annaba	21°	12°
Béjaïa	23°	10°
Tamanrasset	34°	17°

### Horaires des prières

Lundi 5 Rajab 1435

Fajr	04:12
Dohr	13:20
Asr	16:32
Maghreb	19:43
Isha	21:12



### CE MATIN AU SOFITEL

### Conférence de presse de la délégation culturelle de l'UE

En prévision du Festival culturel européen en Algérie, l'ambassadeur Marek Skoli, chef de la délégation ainsi que les ambassadeurs et attachés culturels des dix-sept Etats membres de l'UE, animeront une conférence de presse ce matin à 10h, à la salle Hamma de l'hôtel Sofitel d'Alger.

### CET APRÈS-MIDI À L'AMBASSADE DU VIETNAM

### Célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de Diên Biên Phu

À l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de Diên Biên Phu du 7 mai 1954, l'ambassade de la République socialiste du Vietnam en Algérie organise cet après-midi à 15h, une cérémonie pour commémorer l'événement.

### JUSQU'AU 9 MAI A L'IF D'ALGERIE

### Exposition de Cyrille Robin

Dans le cadre du «Temps fort Journées de la mode en Algérie», l'Institut français d'Algérie organise jusqu'au 9 mai, une exposition de photos créée pour l'occasion par Cyrille Robin.

Formé en France à la prestigieuse Ecole nationale supérieure Louis-Lumière, Cyrille Robin fait partie de la nouvelle génération des photographes de mode français.

### PROTECTION CIVILE

### 56 000 citoyens ont bénéficié de formation en secourisme

La Protection civile a formé quelque 56 000 citoyens en matière de premiers secours, a indiqué hier le représentant de cette institution, Nassim Bernaoui. M. Bernaoui a expliqué, au cours d'une conférence de presse à l'occasion de la 15<sup>e</sup> Semaine arabe de la sécurité routière, que la Protection civile a formé 56 000 citoyens en matière de premiers secours dans le cadre de l'initiative «La formation d'un secouriste pour chaque famille algérienne de 2010». Il a indiqué que la formation est d'une durée de 21 jours et qu'elle est dispensée à tout citoyen désirant s'initier aux premiers secours, soulignant que la Protection civile organise 4 cycles de formation chaque année.

### TLEMCEN

### Coup d'envoi du 1<sup>er</sup> Salon national de la photographie de patrimoine

Le coup d'envoi de la première édition du Salon national de la photographie de patrimoine de Tlemcen a été donné hier à la maison de la culture *Abdelkader-Alloula*. L'exposition, comportant des photos de sites historiques de diverses époques (romaine, musulmane,...) et de différents métiers artisanaux de toutes les régions d'Algérie, a été ouverte par le chef de l'exécutif de la wilaya de Tlemcen, qui a rendu un hommage particulier aux photographes venus de différentes wilayas, pour le travail notamment de valorisation de ce riche patrimoine national qui fait la fierté de tout le pays.

### SEMAINE ARABE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE La Sûreté de wilaya de Sétif sensibilise les jeunes



À l'occasion de la célébration de la Semaine arabe de la circulation routière, la Sûreté de wilaya de Sétif a tracé un riche programme d'information comportant plusieurs activités de proximité afin de sensibiliser et mobiliser la population locale au sujet des bonnes pratiques en matière de sécurité routière. En plus d'un parcours d'éducation routière installé au parc de la wilaya, plusieurs expositions et autres cours pédagogiques seront dispensé tout au long de la semaine dans les établissements scolaires par les cadres de la Sûreté nationale, pour enseigner et responsabiliser les citoyens, notamment les jeunes, à la sécurité routière.

## ANNONCE IMMINENTE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

# Agenda chargé pour le nouvel exécutif

Boualem Branki

**Les tractations pour la désignation du nouvel exécutif se poursuivent avec les consultations d'usage en de pareilles circonstances politiques.**  
**Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, reconduit à la tête du gouvernement par le Président Abdelaziz Bouteflika pour un quatrième mandat, mène actuellement d'intenses consultations pour constituer son futur cabinet ministériel.**

Avec cette première perspective, la nouvelle équipe gouvernementale s'attèlera sur deux chantiers urgents : la préparation des prochaines élections législatives, et l'amorce du programme quinquennal du Président, tiré de son programme électoral. Autant donc dire que l'agenda du Premier ministre est serré, et ne dispose guère de temps pour terminer le tour de table pour la constitution de son équipe, la présenter au chef de l'Etat et tenir immédiatement après le premier conseil des ministres après les élections du 17 avril dernier.

Le staff actuel, constitué des ministres encore en poste, est en train de concrétiser son plan d'action pour les cinq prochaines années, en fait pour appliquer le programme présidentiel. On se rappelle que le plan d'action du gouvernement Sellal, dès son installation à la tête de l'exécutif en 2011, avait pris en charge l'ensemble du programme de développement économique du pays, avec sa variante sociale en termes de satisfaction de la demande en logements, l'amélioration des services dont le transport, la santé,



l'éducation et les routes. En prime, Sellal est venu avec un objectif nouveau : la réhabilitation du service public et l'amélioration des prestations des services des collectivités locales (APC, daïra, wilaya) au profit du citoyen. Globalement, le plan d'action du gouvernement sera reconduit, avec des variantes nouvelles, des objectifs nouveaux, mais dans la continuité du programme tracé par le chef de l'Etat. Ceci dans la forme.

Dans le fond, les discussions sont toujours en cours pour attribuer certains portefeuilles ministériels, alors que, pour répondre aux sacro-saints principes de démocratie, le Premier ministre avait proposé des postes ministériels à certains partis politiques, dont le FFS et le PT, qui avaient poliment décliné l'offre. Des surprises comme la nomination de technocrates ou l'arrivée de nouvelles têtes au gouvernement ne sont pas à écarter.

Selon des indiscretions, le M. Sellal aurait bouclé sa liste, et ne resterait que le poste de ministre de l'Intérieur à pourvoir, un poste d'ailleurs clé dans la mesure où son futur responsable aura autant à gérer les prochaines

échéances électorales, que la situation sécuritaire, la poursuite de l'amélioration du service public par les collectivités locales et donner un coup de fouet à la bonne gouvernance locale. Autant de dossiers lourds pour le futur ministre de l'Intérieur qui aura également à gérer certains dossiers délicats, dont le rétablissement définitif de la paix et la concorde dans la vallée du M'zab. Des dossiers suivis de près par le chef de l'Etat qui aura en fait à présider très prochainement, certains parlent de la semaine prochaine, le premier conseil des ministres de son quatrième mandat. A l'ordre du jour, il y aura également la préparation de la loi de Finances complémentaire 2014 et les autres dossiers d'actualité, dont l'habitat, l'énergie et la préparation du mois de Ramadhan prochain.

Autant dire que le calendrier, avec l'approche de ces échéances, est extrêmement serré pour le nouvel exécutif, qui doit en même temps mettre sur la table du Parlement plusieurs projets de loi, avant la fin de la session de printemps.

## PRÉSIDENTIELLE 2014

## Les commissions de wilayas présentent leurs rapports devant la CNISEP

La Commission nationale indépendante de surveillance de l'élection présidentielle (Cnisep) a tenu, dimanche à Alger, une réunion consacrée à l'écoute des rapports des commissions des 48 wilayas sur le déroulement de la présidentielle 2014, dans le cadre de la préparation de son rapport final.

Lors de cette rencontre, le président de la Cnisep, Fatche Bouthik, a souligné que la commission «a été destinataire des rapports de ces commissions» sur le déroulement de l'élection présidentielle dans toutes ses étapes (campagne, jour du scrutin, dépouillement et résultats).

La Cnisep a «accompli sa mission dans la transparence et avec objectivité et sérieux», a indiqué M. Bouthik, soulignant que les propositions contenues dans les rapports des commissions de wilayas «seront prises en compte et seront communiquées aux parties concernées». Il a, dans ce sens,

salué les efforts consentis par l'administration pour assurer toutes les conditions matérielles pour la réussite de cette échéance.

Par ailleurs, la majorité des présidents des commissions de wilayas ont tenu à signaler «la courte durée qui a été consacrée à l'installation des commissions communales et de wilayas», appellant à ce que ces dernières soient mises en place immédiatement après l'installation de la commission nationale pour qu'elle puisse préparer ses missions de surveillance de l'opération électorale.

Ils ont, entre autres, relevé que l'opération électorale «s'est déroulée, de manière générale, dans des conditions ordinaires en dépit de certains défauts», insistant sur la nécessité «de tirer profit de leurs rapports lors des prochaines échéances, notamment pour ce qui est des propositions».

## TÉLÉCOMMUNICATION 4G LTE : près de 65% du territoire de la wilaya de Constantine couverts

La nouvelle offre internet haut débit 4ème génération LTE (la téléphonie sans fil en mode fixe) couvre déjà près de 65% du territoire de la wilaya de Constantine, a indiqué dimanche le directeur régional d'Algérie Telecom, Smaïl Saâdia.

Le responsable a précisé à l'APS que cette nouvelle technologie dont la commercialisation a été lancée officiellement mardi dernier en Algérie, «vient s'ajouter au portefeuille d'offres en matière de technologies d'accès à la toile, sécurise les accès via le fil des clients et répond à des besoins spécifiques au très haut débit». Selon M.



Saâdia, la phase de lancement de cette technologie de l'information et de la communication cible, en premier lieu, le marché des entreprises avant d'être par la suite étendue au reste des clients «à partir du second semestre de l'année en cours».

Des routeurs et des cartes SIM sont offerts aux clients pour qu'ils puissent profiter au mieux des offres proposées par cette technologie mise en place pour «moderniser et développer un réseau national du très haut débit, dense, performant et de haute qualité», a souligné le directeur régional d'Algérie Telecom.

## INVESTISSEMENTS

## Les modalités d'application de l'engagement de l'acte d'investir pour les opérateurs étrangers fixées par arrêté



Les modalités d'application de l'engagement de l'acte d'investir pour les opérateurs économiques étrangers sont fixées par un arrêté interministériel publié au Journal officiel n°21. Signé en novembre dernier par les ministres des Finances et du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, MM. Karim Djoudi et Amara Benyoumès, ce texte est promulgué conformément aux dispositions du décret présidentiel d'octobre 2010 portant réglementation des marchés publics.

En application des dispositions du décret présidentiel, ce nouvel arrêté précise que «lorsqu'un projet est assujetti à l'obligation d'investir, par décision de l'autorité de l'institution nationale de souveraineté, l'institution nationale autonome ou le ministre, selon le cas, le dispositif relatif à l'engagement d'investir doit être prévu dans le cahier des charges de l'appel d'offres international y afférent».

«La mise en œuvre de l'engagement d'investir, s'opère dans le cadre d'un partenariat, constitué conformément à la réglementation en vigueur, dans le même domaine d'activité que l'objet du marché», est-il indiqué. Ainsi, le dossier d'appel d'offres peut contenir, une liste non limitative d'entreprises, susceptibles de concrétiser une opération de partenariat avec le soumissionnaire étranger.

De plus, il est stipulé que «le soumissionnaire étranger peut communiquer le nom du partenaire ou des partenaires algériens après la notification du marché». Pour sa part, le soumissionnaire étranger doit soumettre une offre qui doit comporter, sous peine de rejet de son offre, son engagement à satisfaire l'obligation d'investir dont le modèle est fixé en vertu du code des marchés publics.

Le service contractant, de son côté doit assurer le suivi du déroulement de l'opération de concrétisation de l'investissement et transmettre, trimestriellement, un rapport d'étape à l'autorité en charge du secteur, précise le texte. Par ailleurs, «l'autorité de l'institution nationale de souveraineté, l'institution nationale autonome ou le ministre, selon le cas, peut dispenser de l'obligation d'investir, dans les cahiers des charges, le soumissionnaire étranger qui a déjà réalisé un investissement, ou s'est engagé à le réaliser, dans les conditions fixées», est-il encore souligné dans l'arrêté interministériel.

Dans le cas où l'investissement n'est pas concrétisé, avant la réception définitive du marché et que la faute n'est pas imputable au partenaire cocontractant étranger, les deux parties conviennent des modalités de réalisation de l'investissement, relève le texte.

Le modèle d'engagement d'investissement prévoit que l'opérateur s'engage à concrétiser un investissement, dans le cadre d'un partenariat en précisant le ou les noms des partenaires algériens ainsi que le domaine d'activité. Il doit remettre un planning et une méthodologie détaillés, pour saisir l'obligation d'investir «sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que celle-ci ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi en vigueur».

APS

## ORAN : ANP Semaine d'information sur l'Ecole supérieure de l'administration militaire

Une semaine d'information consacrée à l'Ecole supérieure de l'administration militaire (Esam) a été ouverte, dimanche à Oran, au Centre d'information territorial de la 2<sup>e</sup> Région militaire (RM) de l'Armée nationale populaire (ANP).

Les parcours de formation et les conditions d'accès à l'Esam, basée à Oran, sont mis en relief dans le cadre de cette manifestation, inaugurée en présence du commandant-adjoint de la 2<sup>e</sup> RM, le général major Mostefa Smaali et du commandant de cet établissement, le général Hamid Meftah.

Ces journées d'information interviennent dans le cadre de «la consolidation de la communication de proximité initiée en direction des citoyens par le ministère de la Défense nationale (MDN)», a indiqué le chargé de la communication, de l'information et de l'orientation à l'Esam, le colonel Mansour Benchouia.

L'objectif de cette manifestation, a-t-il expliqué, consiste à faire connaître les missions de l'administration militaire, les cursus dispensés au sein de l'Esam et les critères requis pour les futurs bacheliers désirant intégrer cet établissement.

Précédé d'une année de formation à l'Académie militaire interarmes de Cherchell, le cursus à l'Esam s'étend sur une durée de trois années. Il est sanctionné par une licence en sciences économiques, commerciales et de gestion.

Le parcours est parachevé par une autre année de formation spécialisée dans l'administration militaire, également dispensée à l'Esam. Cette Ecole supérieure qui a adopté en 2009 le système d'enseignement «LMD» (Licence-Master-Doctorat) verra la sortie en juin prochain de la 4<sup>e</sup> promotion d'officiers formés selon ce nouveau mode d'enseignement, a fait savoir le chargé de la communication.

La création de cet établissement remonte à 1968 à Beni Messous (Alger), avant son transfert à Oran en 1975 où elle a été promue, en 2008, au rang d'Ecole supérieure de l'administration militaire (Esam). La qualité de la formation, qui s'appuie sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, est aussi mise en relief à travers des projections vidéo et des expositions de photos et d'équipements.

L'Esam qui compte, en autres, plusieurs infrastructures sportives, a été baptisée du nom du défunt moudjahid Akhamoukh Hadj Moussa, le 19 mars dernier, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Victoire.

## Inauguration d'un bureau du service national à Bordj Bou Arréridj

Un bureau du Service national, rattaché à la 5<sup>e</sup> Région militaire (RM), a été inauguré dimanche à Bordj Bou Arréridj par le général major Mohamed-Salah Benbicha directeur du service national au ministère de la Défense nationale.

L'ouverture de ce bureau s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à rapprocher l'administration militaire des citoyens et à développer une offre de service moderne et de qualité, a affirmé le général major Benbicha.

Ce bureau évitera aux jeunes de cette wilaya de se déplacer vers la wilaya voisine de Sétif, a également indiqué cet officier supérieur, soulignant que des bureaux similaires seront ouverts «jusqu'à la couverture de toutes les wilayas du pays».

Le bureau assure les visites médicales aux jeunes concernés par le service national et leur fournit les documents liés à la régularisation de leur situation vis-à-vis du Service national.

Un total de 6 785 citoyens a été recensé au titre de la classe 2015 à travers les 34 communes de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a-t-on indiqué au cours de la cérémonie d'inauguration, organisée en présence de nombreux officiers de l'Armée nationale populaire.

## UNIVERSITÉ

# M. Mebarki appelle les opérateurs économiques nationaux à faire confiance aux compétences locales

**Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a exhorté, hier à Alger, les opérateurs économiques nationaux à placer «toute leur confiance» dans les compétences algériennes et «compter» sur leurs capacités.**



«Mon espoir est de voir les opérateurs économiques nationaux placer toute leur confiance dans les compétences algériennes», a indiqué M. Mebarki lors d'un forum organisé à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene sous le thème «Usthb-Entreprise».

Soulignant le «niveau de maturité atteint par la recherche scientifique en Algérie», il a soutenu qu'il est «possible aujourd'hui de compter sur les capacités scientifiques nationales pour contribuer efficacement à l'effort national de développement et proposer des solutions aux nombreuses problématiques posées par la gestion de l'économie du pays».

Il a affirmé, à cet égard, que «beaucoup de problématiques qui exigent le recours à l'expertise étrangère peuvent désormais être résolues avec compétence par les chercheurs algériens». Evoquant la relation uni-

versité-entreprise, le ministre a relevé que celle-ci avait «toujours été empreinte d'incompréhension», où chaque partie rejette sur l'autre la responsabilité du manque d'ouverture et du déficit dans la volonté de collaborer».

Il a appelé, à ce propos, l'université à «régler d'abord ses propres problèmes d'encadrement», et l'entreprise à «définir sa vraie demande», précisant que l'organisation de la relation université-entreprise «se pose en termes de besoins pour les uns, comme les autres».

M. Mebarki a indiqué, en outre, que le forum Usthb-Entreprise est une occasion propice pour «renforcer l'intégration de l'université dans son milieu économique et social et «consolider» sa relation avec l'entreprise, en vue d'aboutir à une «meilleure collaboration dans le cadre de conventions de coopération et de

partenariat, mutuellement bénéfiques». Il a rappelé, par la même occasion, l'importance donnée par les autorités publiques à la recherche scientifique et au développement technologique et la volonté du gouvernement de placer les sciences, la connaissance et les compétences pratiques et technologiques au cœur de l'éducation économique et sociale.

Il s'agit également, a-t-il ajouté, d'«approfondir le rôle de l'université dans la résolution des nombreuses problématiques engendrées par le développement tout à la fois de l'économie et de la société». Une des principales raisons ayant justifié la réforme du système d'enseignement supérieur est l'adaptation d'une partie des programmes et des contenus aux besoins du développement du pays, a précisé M. Mebarki.

## Signature de 4 conventions entre l'Université Houari-Boumediene et des entreprises nationales

Quatre conventions de partenariat ont été signées, dimanche à Alger, entre l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (Usthb) et des entreprises économiques nationales.

Les conventions ont été signées avec Sonatrach, le groupe Saidal, Algérie Télécom et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal), à l'occasion d'un forum organisé à l'Usthb, en présence du ministre l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki.

À l'issue de la cérémonie de signature, M. Mebarki a salué ces partenariats dont l'objectif, a-t-il indiqué, est de «renforcer la relation entre l'université et l'entreprise, la valorisation des chercheurs et scientifiques algériens et leur implication dans le développement économique du pays». Dans son allocution d'ouverture du forum, intitulé Usthb-Entre-

prise, il a exhorté les opérateurs économiques nationaux à placer «toute leur confiance» dans les compétences algériennes et «compter» sur leurs capacités.

Soulignant le «niveau de maturité atteint par la recherche scientifique en Algérie», le ministre a soutenu qu'il était «possible aujourd'hui de compter sur les capacités scientifiques nationales pour contribuer efficacement à l'effort national de développement et proposer des solutions aux nombreuses problématiques posées par la gestion de l'économie du pays».

Il a indiqué que ce forum est une occasion propice pour «renforcer l'intégration de l'université dans son milieu économique et social et «consolider» sa relation avec l'entreprise, en vue d'aboutir à une «meilleure collaboration dans le cadre de conventions de coopération et de partenariat, mutuellement bénéfiques».

## AUJOURD'HUI À ORAN

# Conférence sur la pratique journalistique et l'avenir du paysage médiatique en Algérie

Une conférence sur la pratique journalistique et l'avenir du paysage médiatique est prévue lundi à Oran, a-t-on appris samedi des organisateurs.

Initiée par le département d'information et de la communication de l'Université d'Oran dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la presse et de la liberté d'expression, cette rencontre a pour objectif d'évaluer la situation de la pra-

tique journalistique en Algérie après vingt années de presse plurielle, et de mettre la lumière sur la place du journaliste comme acteur essentiel et animateur de la scène médiatique.

La conférence abordera également plusieurs questions ayant trait à l'éthique et à l'adaptation du journaliste aux changements des lois régissant la profession, selon la même source. Les communications programmées traiteront, entre autres,

de «la pratique journalistique en l'absence de la conscience professionnelle», «les conventions internationales et leurs rapports avec le code de l'information de 2012», «l'efficacité du code de l'information en l'absence des textes d'application et des structures énoncées» et «la scène médiatique plurielle et la liberté de la presse: quelle relation».

APS

# SANTÉ

## Un constat sans complaisance

**C'est un constat sans complaisance qu'a établi le ministre de la Santé, de la population et des réformes hospitalières, Abdelmalek Boudiaf, de son secteur en admettant l'existence de pratiques malsaines liées au détournement de médicaments dans certains hôpitaux. C'est la raison pour laquelle, il a décidé d'ouvrir une enquête pour faire toute la lumière sur cette affaire scabreuse.**

Présidant la séance d'ouverture des assises régionales de la santé en prélude aux assises nationales devant se tenir fin mai, M. Boudiaf a indiqué que les opérations d'audit menées à travers l'ensemble des wilayas du pays ont montré l'existence de problèmes d'organisation et de gestion qui ne peuvent être traités radicalement que par la révision de l'assise législative du système national de santé.

Le premier responsable du secteur de la Santé a estimé que l'amélioration des services de santé constituait l'une des priorités du gouvernement en application du programme visant la réhabilitation de la notion du service public.

Malgré l'amélioration constante des indicateurs de santé et malgré la quasi éradication de la majorité des maladies transmissibles en Algérie, il n'en demeure pas moins que les services offerts notamment hospitaliers ne suscitent pas une grande satisfaction du citoyen et restent souvent en deçà des ambitions législatives des autorités politiques qui ont mobilisé d'importantes ressources



financières pour moderniser les structures de santé et les doter des équipements nécessaires, a souligné M. Boudiaf.

Le ministre a insisté par ailleurs sur le rôle des cadres du secteur et leur contribution pour cerner les mesures structurantes devant permettre au système national de santé de jouer pleinement son rôle pour notamment améliorer l'offre de santé dans les secteurs public et privé.

A cette occasion, il a appelé les cadres à proposer toute mesure susceptible de réhabiliter le système national de santé aux niveaux local et régional et dans le domaine de la déontologie. Il s'agit d'améliorer les conditions de travail et les prestations fournies, développer la recherche scientifique et généraliser l'utilisation des systèmes d'information et renforcer le dialogue social.

Le ministre a affirmé que ces assises qui regroupent tous les acteurs de la santé seront sanctionnées par des recommandations contribuant à fournir les mécanismes nécessaires devant changer l'image du système

national de santé dans le cadre notamment de l'avant-projet de loi sanitaire d'autant que l'ancienne loi datant de 1985 ne répond désormais plus aux attentes des citoyens.

Le rapprochement des structures de santé des citoyens figure également parmi les priorités du secteur de la santé. Le ministre a précisé que cet objectif découle d'une nouvelle vision dont l'ambition est de rompre avec certaines pratiques du passé, tout en fournissant des prestations de qualité aux patients.

Le ministre a également insisté sur le fait que les moyens à mettre à la disposition des structures de santé doivent correspondre aux besoins. C'est pourquoi, a-t-il dit, des canevas ont été expédiés aux gestionnaires des établissements sanitaires en vue de la détermination précise de leurs besoins et de leur classification. L'objectif, a-t-il précisé, est de mettre en place les moyens nécessaires au fonctionnement efficient de l'ensemble des établissements de santé du pays.

D.K.

## ORAN: — La réhabilitation du service public au centre des débats

La réhabilitation du service public dans le domaine de la santé est au centre des assises régionales, ouvertes dimanche à Oran, en présence de nombreux acteurs de la santé publique issus de 10 wilayas dans l'ouest du pays et des partenaires sociaux de différentes formations syndicales.

Inscrite dans le cadre d'une série d'assises régionales organisées en même temps à travers sept wilayas du pays en prévision des assises nationales prévues en juin prochain, la rencontre d'Oran, de

deux jours, permettra aux participants de traiter plusieurs axes liés aux différents services de santé, en adéquation notamment avec les aspirations des citoyens.

Ils tenteront également de dresser un diagnostic des insuffisances, particulièrement au niveau de l'organisation et de la gestion des structures et des établissements du secteur,

participants aux assises débattront du contenu de la loi sur la santé, dont le ministère de tutelle est en phase d'élaborer le projet pour sa révision «afin de la rendre en harmonie avec les exigences de modernisation du secteur au profit des citoyens», a indiqué l'inspecteur général du ministère.

Les assises régionales d'Oran sur la santé sont marquées par l'organisation, en ateliers, de six groupes de travail pour dégager des recommandations et des suggestions, qui seront traitées lors des

assises nationales au mois de juin prochain. Ces ateliers abordent différents thèmes, parmi lesquels «la gestion et la formation des ressources humaines», «l'organisation des services des urgences», «La rationalisation et la modernisation de la gestion» et «le développement de la recherche en santé».

Des représentants du ministère de la Défense nationale, des directions de la Sécurité nationale et de la Protection civile, ainsi que des membres de la société civile prennent part aux travaux de ces assises.

## Appel à la promulgation d'une nouvelle loi sur la santé adaptée aux mutations de la société

Les différents acteurs du secteur de la santé intervenant aux assises régionales des wilayas du centre qui ont débuté samedi à Alger ont souligné la nécessité d'une nouvelle loi sur la santé adaptée aux mutations que connaît la société.

Les enseignants hospitalo-universitaires, les directeurs d'établissements hospitaliers, les représentants du secteur pharmaceutique et du mouvement associatif participant aux assises ont mis en avant l'impératif de réviser la loi sur la santé de 1985 pour l'adapter aux mutations de la société.

Mustapha Boubrit du CHU Hassani Issad de Beni Messous a souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes nouveaux en impliquant tous les acteurs de la santé et les médias.

Selon lui, la volonté et les moyens matériels ne suffisent pas à eux seuls à promouvoir le secteur de la santé. Ils doivent être accompagnés par des lois nouvelles qui facilitent la mission des gestionnaires, a-t-il soutenu, insistant sur la généralisation de l'informatique pour la modernisation du secteur.

Le directeur de l'établissement hospitalier spécialisé en rééducation et réadaptation fonctionnelles (EHS) de Tixeraïne, Mustapha Hamamou, a, pour sa part, appelé à moderniser l'information sanitaire pour favoriser la mise en place d'une stratégie sur la situation épidémiologique de différentes pathologies. Cette démarche devrait aider à la définition des priorités et à la prise de décisions politiques, a-t-il estimé.

Selon lui, le développement d'un système informatique encouragera une gestion rationnelle et permettra une meilleure connaissance de la situation sanitaire et des mutations de la société en la matière.

Pour le Dr Amir Touafek, chargé de l'industrie pharmaceutique au conseil de l'ordre des pharmaciens, la loi sur la santé 85/05 «ne répond plus» aux mutations que connaît l'industrie pharmaceutique.

Les développements survenus dans ce secteur et la responsabilité qui en découle pour le pharmacien au niveau des usines de production exigent de tenir compte de ces mutations dans la nouvelle loi en vue de garantir la qualité des produits pharmaceutiques.

Il a, en outre, appelé à la séparation des conseils de l'ordre des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes et des médecins car chaque spécialité a ses caractéristiques et ses propres problématiques, a-t-il dit.

Les représentants d'associations de malades ont souhaité, quant à eux, que la nouvelle loi sur la santé contribue à la prise en charge de leurs problèmes.

Déplorant la fermeture de certaines maisons du diabète relevant du secteur public, le président de l'association des diabétiques de la wilaya de Boumerdès, Mohamed Moqri, a appelé à mettre en place une liste unifiée des examens, analyses et radiographies entre les secteurs public et privé et à prévoir leur remboursement par la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) afin que tous les malades puissent en bénéficier.

La présidente de l'association nationale d'aide aux handicapés, Flora Boubertghout, a souhaité, pour sa part, que la nouvelle loi participe à l'amélioration de la prise en charge de cette frange de la société.

APS

17<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DU BÂTIMENT «BATIMATEC 2014»

# Il n'y a pas de pénurie de ciment

•TEBBOUNE ANNONCE DE NOUVELLES MESURES POUR PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT DANS L'INDUSTRIALISATION DE LOGEMENTS



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmadjid Tebboune a annoncé de nouvelles mesures pour encourager les investisseurs privés algériens et étrangers à créer des usines modernes d'industrialisation de logements.

M. Tebboune a précisé lors de l'inauguration du 17<sup>e</sup> salon international du bâtiment «Batimatec 2014» a précisé que l'Etat a accordé toutes les facilités et garanties aux investisseurs privés désireux de créer des usines d'industrialisation de logements permettant d'accélérer le rythme de réalisation».

Les mesures qui prévoient essentiellement des contrats d'achat garantis pour les entreprises spécialisées dans l'industrie de logements, d'une durée de cinq ans, visent à moderniser les moyens de réalisation en vue d'améliorer la qualité des logements et d'accélérer leur réalisation, selon le ministre.

«Nous préparons le programme quinquennal 2015-2019 qui prévoit le lancement d'un grand nombre de projets de logements autre ceux en cours de réalisation dans le cadre du plan quinquennal actuel», a indiqué M. Tebboune précisant que «nous sommes appelés plus que jamais à renforcer et à moderniser les moyens de réalisations».

Il a ajouté «nous ne pouvons pas faire face à la demande forte et croissante qu'en réduisant les délais de réalisation ce qui ne peut se faire sans la modernisation des équipements».

M. Tebboune a indiqué par ailleurs que la short-list des entreprises nationales et étrangères chargées de la réalisation des projets de logements moyens (de 400 à 2 000 unités) sera rendue publique.

Le ministère de l'Habitat avait établi en 2013, la short-list des entreprises de réalisation d'ensembles de logements intégrés (de 2 000 à 5 000 unités). Tous les promoteurs publics comme

les offices de promotion immobilière, et l'AADL pourront recourir à cette liste pour choisir l'une des entreprises à travers un marché de gré à gré, ce qui facilitera le lancement des projets de logements.

«La nouvelle short-list vise notamment à promouvoir les entreprises nationales en les associant aux programmes de logements», a indiqué M. Tebboune. Outre la formation des jeunes, les entreprises nationales sont «appelées à moderniser leurs méthodes et équipements», a-t-il ajouté.

Le ministre a précisé à ce propos que plus de 71 000 postes de formation ont été ouverts au profit des jeunes dans les métiers du bâtiment et ce, en collaboration avec le ministère de la formation professionnelle.

S'agissant des entreprises immobilières privées, le ministre a souligné qu'une série de mesures a été prise l'année dernière pour faciliter le lancement de ce type de projets, ajoutant que prochainement il sera procédé à la création d'une instance au niveau de chaque wilaya pour régler les litiges en suspens.

M. Tebboune a par ailleurs affirmé qu'il n'y a pas de pénurie du ciment, soulignant qu'il est inconcevable qu'une grève au niveau d'une unité dont la production ne dépasse pas 150 000 tonnes par an, perturbe l'approvisionnement.

Les travailleurs de l'unité du groupe «Lafarge» à Mascara avaient observé une grève au cours des deux derniers mois, rappelle-t-on. L'Algérie produit 18 millions de tonnes de ciment par an et importe 2 à 3 millions de tonnes pour répondre à la demande locale estimée à 21 millions de tonnes de tonnes par an. Les sept nouvelles cimenteries en cours de réalisation permettront d'arrêter l'importation de cette matière dans deux ans, a fait savoir le ministre.

APS

# 1 100 exposants nationaux et étrangers au rendez-vous

Le 17<sup>e</sup> Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics «Batimatec 2014» a ouvert ses portes dimanche au Palais des expositions (Pins Maritimes, Alger) avec la participation de plus de 1 100 exposants nationaux et étrangers.



Ce rendez-vous économique de cinq jours (4-8 mai), considéré comme le «plus important sur l'échelle continentale» en termes de nombre et de qualité des exposants, a été inauguré par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelmadjid Tebboune. Destiné aux professionnels du secteur du Btp, ce salon regroupe sur une superficie de 44 000 m<sup>2</sup> quelque

1 100 exposants dont 651 entreprises étrangères représentant 25 pays notamment la France, l'Espagne, la Turquie, l'Italie et la Chine, présentes avec le plus grand nombre de sociétés. Ces entreprises exposeront dans différents secteurs, les travaux publics, les matériaux de construction, les équipements de production et échafaudages ainsi que la menuiserie aluminium

et bois. Ce rendez-vous professionnel, «n'a cessé, au fil des années, de confirmer sa notoriété en devenant la plus grande manifestation et le principal événement annuel du marché de la construction à l'échelle continentale», selon les responsables de la société «Batimatec expo» qui organise ce Salon en partenariat avec la Société algérienne des foires et expositions (Safex).

## Entre professionnels

Le 17<sup>e</sup> Salon Batimatec est ouvert à la Safex jusqu'au 8 mai. Les professionnels du bâtiment, de la machine et des véhicules indispensables de la construction immobilière, les différents intervenants sont présents ainsi que les institutions de service (banques et assurances), 1 100 exposants venus de plusieurs pays européens et arabes des Amériques ont ouvert des stands: la Turquie, la Chine, l'Espagne, le Portugal et l'Allemagne ainsi que la Jordanie sont présents avec plusieurs dizaines d'entreprises. Cela signifie que l'industrie de la construction avec tous leurs matériaux: ciment, bois, métal, aluminium, verre sont à l'honneur. Cela veut dire aussi que les professionnels et clients de notre pays sont au niveau des meilleurs dans le monde. Les 22 000 mètres carrés réservés aux exposants sont devenus des points d'animation où les couleurs le disputent aux matériaux et aux machines. Le public des profes-

sionnels et des bricoleurs s'intéresse à tout et intervient dans les stands pour demander des informations ou explications.

### La peinture

La peinture est un produit industriel incontournable dans l'industrie du bâtiment: il faut l'appréhender comme un produit de protection.

Qui dit protection évalue inévitablement la durée de vie de cette sûreté supplémentaire.

Il existe au Palais des expositions des Pins maritimes un stand: Titanlux spécialisé dans les produits de protection de surfaces.

Les peintures Titanlux sont présentes en Algérie depuis plus de 2 ans sous la forme de franchise. Le cadre juridique est une Sarl algéro-espagnole puisque les peintures Titanlux sont produites à Barcelone.

## TITANLUX annonce... la couleur !



M. Lamine responsable du stand explique que Titanlux est une marque qui allie la qualité et un rapport qualité-prix des plus avantageux dès lors que la durée de vie d'un revêtement par les peintures Titanlux est acquis pour une dizaine d'années.

Titanlux est disponible pour le «bricoleur», qui aménage son intérieur «à son goût» et là, toute une gamme de couleurs très étudiées selon les tendances pour ne pas les modes.

Pour les industriels les peintures Titanlux sont recherchées car elles ont des garanties sachant que les codes de couleurs dans les métiers de l'industrie sont très importants.

Pour les professionnels, Titanlux offre des variétés de qualité pour tous les besoins: il

existe des peintures qui absorbent l'humidité des appartements tout en empêchant sa pénétration; Des peintures pour les cantines, les chambres d'enfants, les collectivités, les hôpitaux sont disponibles. Des peintures antimoustiques intéressent certains opérateurs. Avec une dizaine de franchises

sur le territoire national : Alger (2), Tizi-Ouzou, Djelfa, Laghouat, Bouira, Blida et bientôt Oran, Titanlux comte conquérir les marchés de l'est algérien pour ensuite, à terme, couvrir tout le territoire national...

La peinture est l'habitat, la marque de tout édifice.

O.L.

## MARCHÉS DE GROS DES FRUITS ET LÉGUMES

# 16 milliards de dinars pour la réalisation de 8 nouvelles structures

**Le coût initial de la réalisation des huit nouveaux marchés de gros de fruits et légumes qui seront opérationnels vers la fin 2016, s'élève à près de 16 milliards de dinars, a indiqué hier à Alger le Directeur général de la société de réalisation et de gestion des marchés de gros (Magros).**

Les nouvelles structures, financées à hauteur de 95% par des crédits bancaires, assureront de 2 500 à 3 000 postes d'emplois directs, a affirmé M. Khettabi, lors d'une rencontre consacrée à la présentation des programmes et projets de la société Magros.

Ce programme s'inscrit dans le cadre du plan d'urgence élaboré par Magros pour rattraper le retard accusé dans la réalisation de ces espaces, après deux décennies marquées par l'absence d'investissements dans ce domaine, en vue de remédier au «grand déficit» enregistré dans les infrastructures relatives au commerce de gros pour les dix, voire quinze prochaines années.

Le plan d'urgence, entré en vigueur en 2013, prévoit la réalisation de marchés de gros de fruits et légumes dans les wilayas de Aïn Defla, Mascara, Sétif, Guelma, Ouargla et Djelfa, outre Mila et Biskra, sur une superficie avoisinant les 100 hectares.

Le ministre du Commerce, Mustapha



Benbada a indiqué que ces structures, prévues aux niveaux national et régional, permettront de rattraper 40 ans de retard dans ce domaine et de restructurer la chaîne de distribution dans le domaine du commerce de gros de produits frais. Dans ce contexte, le ministre a indiqué qu'après la réalisation de ces structures, il faudra penser à une formule pour relier les différents marchés (demi-gros et détail de proximité) à ces nouvelles infrastructures via des systèmes contractuels clairs pour réduire le nombre d'intermédiaires qui sont souvent à l'origine de la hausse des prix.

M. Benbada a déploré l'état de «délabrement» qui caractérise plusieurs marchés de gros de fruits et légumes dont la gestion est confiée aux collectivités locales, en dépit des enveloppes financières qui ont été consacrées à leur réhabilitation. Le pays compte actuellement 42 marchés de gros occupant une superficie globale avoisinant les 100 hectares, à raison de 2,5 hectares par marché.

L'entrée en activité des nouveaux marchés permettra la fermeture des marchés de gros de fruits et légumes situés dans les zones urbaines, en réorientant leurs activités vers ces nouvelles structures, a précisé le ministre.

Il a appelé les autorités locales à œuvrer en collaboration avec la société Magros à l'élimination des marchés de gros dans les zones urbaines et à leur réalisation conformément aux standards internationaux.

Crée en 2011 pour remédier au déficit enregistré en matière d'infrastructures affectées aux marchés de gros, Magros s'attelle à réaliser et à gérer les marchés de gros pour garantir le libre échange des produits agro-alimentaires.

## MATIÈRES PREMIÈRES

# Repli quasi général des cours sur les marchés mondiaux

Les cours des matières premières ont chuté dans leur ensemble, les opérateurs étant déçus par des indicateurs mitigés en Chine et aux Etats-Unis, dans une semaine sans grand volume en raison de jours fériés dans le monde.

Les prix du pétrole ont fini la semaine sur une note baissière, saisis par les violences en Ukraine, les opérateurs craignant que l'escalade des tensions n'en引aine l'adoption de mesures plus sévères de la part des Occidentaux à l'encontre de la Russie, susceptibles de toucher plus directement le secteur énergétique.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a terminé à 108,59 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), contre 109,58 dollars une semaine plus tôt. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juillet a fini à 99,76 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), contre 100,60 dollars le vendredi précédent.

Les cours des matières premières alimentaires ont divergé au cours de la semaine dernière marquée par de faibles échanges en raison de jours fériés de part le monde, le café péinant à trouver une direction, le cacao chutant et le sucre progressant. Les prix du sucre restent tout de même à de bas niveaux, bien loin de

leurs sommets atteints en 2011 (en plus de 20 ans à 890,10 dollars la tonne à Londres, et de 30 ans à 36,08 cents la livre à New York). A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 476,30 dollars, contre 479 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en juillet valait 17,79 cents, contre 17,33 cents sept jours auparavant.

Les cours du café se sont repris après l'annonce que le Vietnam, deuxième producteur mondial de café (numéro un pour le robusta), allait déraciner jusqu'à 95 millions de vieux cafetières dans le pays, ce qui devrait réduire l'offre et soutenir le prix du café.

Le marché mondial du café se prépare déjà à la baisse de l'offre brésilienne en raison d'une sécheresse dans le pays en début d'année. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en juillet valait 2,163 dollars vendredi, contre 2,156 dollars le vendredi précédent.

Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica pour livraison en juillet valait 204,65 cents, contre 211,15 cents sept jours auparavant. Après plusieurs semaines de consolidation autour de leurs niveaux les plus élevés en deux ans et demi, les cours du cacao ont chuté tombant jeudi à des niveaux inconnus depuis février. A Londres, la tonne de cacao pour livraison

en juillet valait 1.816 livres sterling, contre 1.857 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en juillet valait 2,914 dollars, contre 2,973 dollars sept jours plus tôt. Une météo défavorable a fait monter les cours du blé à Chicago, quand les prix du soja étaient minés par des signes d'un moindre intérêt des acheteurs étrangers et ceux du maïs par l'espérance de meilleures conditions pour l'ensemencement. Les cours du blé sont aussi portés par la persistance des craintes sur les marchés russe et ukrainien, importants exportateurs de la céréale. Le boisseau de blé pour la même échéance a clôturé à 7,1600 dollars contre 7,0825 dollars vendredi dernier (+1,09%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en juillet, le plus vendu actuellement, a terminé vendredi à 4,9950 dollars contre 5,1275 dollars il y a une semaine (-2,58%). Le boisseau de soja également pour livraison en juillet s'est établi à 14,7075 dollars contre 14,9425 dollars la semaine dernière (-1,57%).

L'or et l'argent ont baissé la semaine dernière, pénalisés par la poursuite de la réduction des mesures d'aide monétaire aux Etats-Unis et l'évolution positive du marché du travail américain. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.281,25

dollars vendredi, contre 1.301,25 dollars le vendredi précédent.

L'once d'argent a clôturé à 19,17 dollars, contre 19,66 dollars il y a sept jours. Les métaux échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont chuté durement frappés par la première estimation du PIB (Produit intérieur brut) américain pour le premier trimestre 2014 qui a montré une croissance de seulement 0,1%, et ensuite été touché par la faible progression de la production manufacturière chinoise en avril.

La baisse des cours des métaux industriels a été accentuée par une semaine de faible liquidité, en l'absence de nombreux opérateurs en raison de jours fériés au Japon (mardi), en Chine (jeudi et vendredi) et dans l'Europe continentale (jeudi). Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6 648 dollars vendredi, contre 6 766,25 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1 775,25 dollars la tonne, contre 1 856 dollars la tonne, le plomb valait 2 078,25 dollars la tonne, contre 2 162,75 dollars la tonne, l'étain valait 22 930 dollars la tonne, contre 23 700 dollars la tonne, le nickel valait 18 150 dollars la tonne, contre 18 409 dollars la tonne, et le zinc valait 2 012 dollars la tonne, contre 2 060,50 dollars la tonne.

## COMMERCE

### Le contenu et la gestion d'un portail électronique des marchés publics fixés par arrêté

Le contenu du portail électronique des marchés publics, les modalités de sa gestion ainsi que les modalités d'échange des informations par voie électronique sont désormais fixés par un arrêté ministériel publié au *Journal officiel* n° 21.

Sigéé en novembre dernier par le ministre des Finances Karim Djoudi, cet arrêté a pour objet de fixer le contenu du portail électronique des marchés publics, sa gestion et l'échange d'informations par voie électronique entre les services contractants et les opérateurs économiques. Le portail électronique va permettre la diffusion et l'échange des documents et des informations relatifs aux marchés publics ainsi que la passation des marchés publics par voie électronique.

Il assure l'accès aux textes de loi relatifs aux marchés publics, la liste des opérateurs économiques interdits ou exclus de participer aux marchés publics, aux programmes prévisionnels des projets des services contractants.

Les noms des entreprises ou groupements d'entreprises attribuaires, les indices des prix figurent sur ce portail qui permet également l'inscription en ligne des services contractants et des opérateurs économiques ainsi que la signature électronique sécurisée des documents dans le respect de la loi. Pour ce qui est des modalités d'échanges d'informations entre les services contractants et les opérateurs, le texte précise que «le portail est doté d'un système adéquat pour assurer la sécurité et la protection des données». L'échange des documents par voie électronique concerne notamment, les cahiers des charges, les modèles de déclaration à soucrire, les avis d'appels d'offres et d'appels à présélection, les attributions provisoires de marchés publics et les infructuosités des procédures. Par ailleurs, il est précisé que «la publication des avis d'appel d'offres, appel à présélection ou lettres de consultation sur le portail intervient simultanément avec la transmission des avis pour publication dans les journaux, le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (Bomop) ou l'envoi des lettres de consultation aux opérateurs.

## MOSTAGANEM

### «La pratique de l'expertise comptable et l'audit dans l'entreprise économique algérienne», thème d'une conférence

Des experts comptables et des spécialistes universitaires prennent part, hier à l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, à une conférence sur le thème «La pratique de l'expertise comptable et de l'audit dans les entreprises économiques algériennes». L'objectif de cette rencontre est de permettre aux étudiants de post-graduation, option comptabilité, de se frotter avec les professionnels et de connaître les nouveaux textes de loi régissant la profession, a indiqué M. Hamou Akermi Mohamed, président de cette conférence. Le même interlocuteur a invité l'étudiant à effectuer des travaux pratiques au niveau des entreprises et autres entités pour acquérir une expérience dans ce domaine avant d'entrer dans la vie active. Pour sa part, l'expert économique Bendjebbour Abdellakdar a appelé à la signature d'une convention entre l'université et les entreprises économiques pour la formation pratique des étudiants en Master dans les sciences commerciales et de gestion dans le domaine de la comptabilité et de l'audit. L'expert comptable Marhoun Mohamed Habib a insisté sur l'usage du plan comptable et financier et de l'audit, en tant qu'outil de gestion et de transparence dans l'enregistrement des opérations comptables au niveau des entreprises économiques. Il a indiqué que «nouveau système comptable et financier algérien, entré en vigueur en 2010, répond aux normes comptables usitées de par le monde, mettant en avant la nécessité de la formation des professionnels selon les standards mondiaux».

Des communications traitant des «Missions du commissaire aux comptes», de «La profession de l'auditeur» et des «Rapports des commissaires au compte», ont été animées par enseignants du département des sciences commerciales et de gestion de l'université de Mostaganem.

## FIÈVRE APHTEUSE: Le ministère de l'Agriculture interdit l'importation d'animaux et de produits animaliers provenant de Tunisie

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a décidé samedi d'interdire l'importation d'animaux et de produits animaliers provenant de Tunisie suite à l'apparition de foyers de fièvre aphteuse dans certaines régions de ce pays.

«Après la découverte de foyers de fièvre aphteuse en Tunisie, des mesures urgentes ont été prises pour empêcher la propagation de cette maladie sur le territoire national», a indiqué à l'APS M. Boughanem Karim, Directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, ajoutant que des orientations avaient été données aux agriculteurs et aux éleveurs pour prévenir l'apparition de la fièvre aphteuse parmi le cheptel.

M. Boughanem a précisé que le ministère avait décidé d'interdire l'importation d'animaux et de produits animaliers de Tunisie et pris des mesures préventives au niveau national, notamment dans les wilayas frontalières et la coordination avec le directeur des services vétérinaires du ministère tunisien de l'Agriculture, Hicham Bouzeghaïa. La Direction des services vétérinaires tunisiens avait déclaré, vendredi, avoir détecté des cas de fièvre aphteuse en Tunisie et pris les mesures nécessaires en coordination avec les pays voisins dont l'Algérie, conformément à la convention sanitaire signée dans le cadre de la coopération avec les pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), a rappelé M. Boughanem. Le responsable a, en outre, précisé que «ces mesures ont pour objectif de prévenir l'apparition et la propagation de la maladie en Algérie», soulignant que les «services vétérinaires sont les moyens de faire face à un ou deux foyers de la fièvre aphteuse». Les services concernés sont en état d'alerte pour faire face à une éventuelle apparition de la maladie dans les régions frontalières et ont mobilisé les moyens nécessaires pour lutter contre d'éventuels cas de fièvre aphteuse et empêcher leur propagation, a-t-il ajouté. Les véhicules et personnes traversant les frontières entre la Tunisie et l'Algérie seront désormais soumis à des opérations de désinfection avec interdiction de faire passer des animaux ou des produits animaliers, et ce en coordination avec les services concernés par la lutte contre la contrebande de cheptel au niveau des frontières.

M. Boughanem a fait savoir que «les services vétérinaires ont informé le Commandement général de la Gendarmerie nationale, la Direction générale des Douanes et la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) de la situation afin d'intensifier le contrôle au niveau des frontières. Le ministère de l'Agriculture a demandé aux éleveurs de limiter les déplacements des animaux et de solliciter, le cas échéant, l'aide de vétérinaires en vue d'organiser le déplacement des ruminants (bovins, ovins et caprins) en vertu d'un certificat vétérinaire».

Les éleveurs sont également tenus de ne pas introduire dans leurs exploitations de nouveaux animaux sans les soumettre à un contrôle vétérinaire. L'accès de personnes étrangères à ces exploitations doit aussi être limité. Les agriculteurs doivent, durant cette période, mettre en place les dispositifs nécessaires de désinfection à l'entrée des exploitations et chaufer les accès des enclos abritant les animaux pour prévenir toute propagation de la maladie et protéger les cheptels. Le ministère a, par ailleurs, appelé les différents intervenants dans le secteur à faciliter le travail des vétérinaires au niveau de leurs exploitations et à les tenir informés de tout cas suspect de fièvre aphteuse. La fièvre aphteuse est une maladie d'origine virale très contagieuse. Elle touche les bovins, les ovins et les caprins. Elle se caractérise par l'élévation de la température des animaux contaminés et l'apparition d'aphtes sur leurs muqueuses buccales, nasales et mammaires, ainsi que sur les onglands, leur causant des boîteries. Les autorités tunisiennes avaient procédé jeudi à la fermeture des marchés de bétail dans le gouvernorat de Kef et renforcé le contrôle de leurs mouvements au nord-ouest de Tunis à titre préventif suite à la détection de cas de fièvre aphteuse, selon l'agence de presse tunisienne TAP. L'épidémie de fièvre aphteuse enregistrée en Algérie en 1996 avait causé la mort de 200 chèvres et 60 têtes de bovins. 46 personnes avaient également été contaminées dont 3 avaient trouvé la mort.

APS

## L'AMBASSADE DE SUISSE EN ALGÉRIE DONNE L'EXEMPLE L'art au service du caritatif

**«Art d'innocence», c'est l'intitulé du spectacle haut en couleur, dédié aux enfants démunis, organisé, jeudi dernier, à la résidence de l'ambassade de Suisse à Alger.**

**Une initiative des plus louables, qui a regroupé plus de 20 partenaires et plusieurs associations, notamment, SOS enfants de Draria, association Cham's, Noudjoum El Ghed, association Boucebci et association Anit. Les enfants se sont donnés à cœur joie.**



**Amel B.**

Le public a eu droit à un programme riche et varié et a eu tout le loisir d'admirer les belles performances réalisées par les enfants, où s'entremêlent danse contemporaine, défilé de mode présenté sous forme de métiers, chorégraphie Hip Hop et chorale universelle. Un défilé de mode, de la collection Yasmina a été également présenté à cette occasion.

Cet événement a été marqué par l'organisation d'une collecte d'argent, au profit des associations caritatives qui œuvrent au profit des enfants nécessiteux et en difficulté. Initié par l'ambassade Suisse à Alger, en partenariat avec l'école d'art «Profil», ce spectacle s'inscrit dans le cadre du mois de l'enfance. Selon les organisateurs, cette action vise à renforcer les liens de solidarité avec les personnes vulnérables

et à répondre aux besoins fondamentaux des catégories les plus défavorisées. Evitant cette belle initiative caritative, l'ambassadeur Suisse en Algérie, Walter B. Gyger dira que «le ministre suisse des affaires étrangères, a confié à tous les ambassadeurs une mission particulière, il nous a dit de faire quelque chose pour les enfants».

Convivial et souriant, il dira que cette mission humanitaire, sociale et citoyenne qui cible les enfants nécessiteux, «vise non seulement à donner de la considération à cette tranche de société mais aussi à faire acte de reconnaissance envers des parents confrontés aux aléas de l'existence». Une manière de redonner le sourire aux enfants et de semer la joie dans le cœur de ces êtres vulnérables. Ainsi, «par ce geste symbolique, la Suisse tient à exprimer sa solidarité et son amitié profonde à toutes les couches de la société algérienne en particulier et à l'Algérie en général», Nassima

Hammouda, assistante de l'Ambassadeur et organisatrice de l'événement se félicite de l'adhésion d'un grand nombre de partenaires à la cause des enfants.

Cette action humanitaire fait partie d'une série d'autres actions engagées par l'ambassade de Suisse en Algérie, notamment dans le grand Sud algérien. «Nous avons décidé d'aller dans le sud, depuis une année, précisément, dans la région de Reggane, à Adrar. En partenariat avec la Forem, l'ambassade de Suisse en Algérie a mené des opérations humanitaires en direction des catégories les plus défavorisées, et a financé des aires de jeux pour les enfants et des ateliers de pâtisseries traditionnelles au profit des femmes issues des régions déshéritées. «Nous allons intensifier les efforts en direction des enfants. D'autres projets sont ainsi prévus», dira Chirian Sherr, chef adjoint de mission, à l'ambassade de Suisse en Algérie.

## Ecole profil, joindre l'art à l'humanitaire

Dirigée par Faïza Maâmeri, chorégraphe et pédagogue, l'école «Profil» est une école d'art qui a été créée dans un but académique pour former des élèves en danse classique et contemporaine. Activant dans le théâtre et la musique, cette école dispense aux enfants adhérents une formation académique. Après une formation pédagogique et pratique, ces élèves seront appelés à participer à différents festivals pour représenter l'Algérie.

A.B.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: 23 morts et 89 blessés depuis mercredi



Vingt-trois personnes ont trouvé la mort et 89 autres ont été blessées dans 29 accidents de la circulation enregistrés depuis mercredi dernier au niveau national, a indiqué, samedi, la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Béjaïa avec deux morts et deux blessés suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur le chemin de wilaya CW N°12, au niveau de la

commune de Kherrata, a souligné la même source. Par ailleurs, concernant les cas de noyades dans les plages et réserves d'eau, la Protection civile a enregistré, durant la même période, le décès de quatre personnes dans les retenues collinaires et dans les barrages, dont deux morts à Aïn Témouchent, un mort dans un oued à Jijel, une personne morte noyée dans un barrage à El Bayadh, et une autre noyée dans une plage à Béjaïa.

## PROTECTION CIVILE 2260 interventions en 24h !

Durant la période du 03 au 04 mai 2014 arrêté ce matin à 08h00, les unités de la protection civile ont enregistré 2260 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité... Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 10 ayant causé le décès à 6 personnes sur les lieux d'accidents et 33 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El-Tarf avec 02 personnes décédées et 02 autres blessées, suite à la percussion d'un camion par un train de transport de voyageurs au passage à niveau non-gardé au lieu-dit El Mekia, commune de Chihani.

En outre, les secours de la Protection civile de la wilaya de Bouira sont intervenus pour évacuer vers l'hôpital de Lakhdaria un enfant âgé de 10 ans décédé suite à l'effondrement d'un mur de jardin d'une habitation à la cité El Krechiche commune de Lakhdaria. Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Tipaza sont intervenus pour le repêchage puis l'évacuation vers l'hôpital de Tipaza, d'une personne décédée noyée en mer à la plage Matarès commune de Tipaza.

## GLISSEMENTS DE TERRAIN EN AFGHANISTAN

# Deuil national en hommage aux victimes

L'Afghanistan a observé hier une journée de deuil national en hommage aux victimes des glissements de terrain ayant fait au moins 300 morts dans le nord-est du pays, ont rapporté des médias.

Cette journée de deuil a été décrétée par le président Hamid Karzai pour «rendre hommage aux victimes de la catastrophe survenue à Aab Bareek, dans le Badakhshan», selon un communiqué de la présidence.

Les glissements de terrain se sont produits vendredi dans le district d'Argo de la province du Badakhshan, région pauvre et montagneuse frontalière du Tadjikistan, de la Chine et du Pakistan, et relativement épargnée par les violences des insurgés talibans.

A la suite de fortes pluies, un torrent de boue et de pierres a déferlé le long d'une vallée



encaissée, touchant principalement le village d'Aab Bareek où vivent plusieurs centaines de familles.

La catastrophe a fait au moins 300 morts, détruit des centaines de maisons et laissé quelque 700 familles dans le dénuement, se-

lon les autorités locales. A New York, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a exprimé sa profonde tristesse et adressé ses condoléances aux familles et proches des victimes.

«Les agences des Nations unies et les organisations humanitaires

partenaires soutiennent le gouvernement afghan pour venir en aide aux personnes déplacées et se tiennent prêtes à coordonner les efforts pour améliorer la protection de la population face aux catastrophes naturelles», selon un communiqué des Nations unies. L'Union européenne et les Etats-Unis se sont également dits prêts à aider les sinistrés.

Ce drame est survenu une semaine après des crues subites qui ont fait une centaine de morts dans le nord de ce pays déchiré par trois décennies de guerre et qui figure parmi les plus pauvres du monde.

## — COLOMBIE: —



### Dix morts et six disparus dans l'effondrement d'une mine

Au moins dix personnes ont péri et six autres sont portées disparues après l'effondrement d'une mine d'or illégale dans la province colombienne du Cauca (ouest), a annoncé hier un responsable local dans un nouveau bilan.

«Aujourd'hui nous avons découvert sept corps. Ils appartiennent à quatre hommes et trois femmes. Ils nous faut encore récupérer six disparus», a indiqué Juan Sandoval, directeur de la Défense civile du département de Santander de Quilichao.

du Cauca (ouest) où s'est produite la catastrophe.

«Tous les corps étaient très près les uns des autres», a précisé M. Sandoval ajoutant que «beaucoup» de victimes avaient été découvertes avec leurs pelles, instruments de travail dans la mine illégale. Le bilan de l'effondrement de la mine passe ainsi à 10 morts, trois premiers corps ayant été découverts peu après l'éboulement qui s'est produit mercredi soir dans la localité rurale de Santander de Quilichao.

## BANGLADESH:

### Six morts et au moins 19 disparus dans le naufrage d'un ferry

Six personnes ont perdu la vie et au moins 19 autres sont portées disparues à la suite du naufrage d'un ferry pris dans une tempête, dans le sud du Bangladesh, a indiqué samedi un haut responsable local. Le ferry MV *Shatil* a coulé dans une rivière près de Kalagasia, à environ 200 kilomètres au sud de la capitale Dacca.

«Une dizaine de passagers a survécu en regagnant la berge à la nage, mais des rescapés nous ont dit que 25 autres personnes étaient à bord du ferry au moment où il a coulé (...) six corps ont été retrouvés», a expliqué l'administrateur de la province Kazi Sayemuzzaman, cité par l'AFP. Un bateau de sauvetage se dirige vers les lieux pour repêcher l'épave du ferry, selon ce responsable.

Les accidents de navigation fluviale sont très fréquents, tout particulièrement pendant la saison des pluies (avril à juin), au Bangladesh qui compte une centaine de fleuves ou de rivières. Les experts pointent régulièrement du doigt un entretien insuffisant et une surcharge des bateaux.

## ÉTATS-UNIS

### Trois morts dans une fusillade dans l'Arkansas

Trois personnes ont été tuées et quatre autres blessées dans une fusillade samedi dans l'Arkansas, aux Etats-Unis, où le tireur présumé a été retrouvé mort dans son véhicule, a annoncé hier la police.

A leur arrivée à une résidence de Jonesboro, à environ 210 km au nord-est de Little

Rock, où des coups de feu avaient été signalés, les policiers ont trouvé six blessés, dont un homme et une jeune fille de 13 ans qui n'ont pas survécu. Deux jeunes garçons de huit et dix ans ont été hospitalisés à Memphis, Tennessee, dans un état grave, a précisé le sergent Doug Formon, de la police de Jones-

## UN IMMEUBLE S'EFFONDRE À SHANGHAÏ

### 2 morts et 4 blessés

Un immeuble s'est effondré hier matin à Shanghai, faisant deux morts et quatre blessés, ont indiqué les secouristes. Le vieil immeuble, en bois et briques de trois étages, situés dans le district de Hongkou, s'est effondré tôt le matin alors que neuf ouvriers se trouvaient à l'intérieur, a précisé le gouvernement du district dans un communiqué, rapporte

l'agence chinoise Xinhua. Quarante personnes ont pu s'échapper et les cinq autres ont été sauves par les secouristes, selon le communiqué. Deux des cinq personnes secourues sont décédées plus tard des suites de leurs blessures et les trois autres sont soignées à l'hôpital. Selon une enquête préliminaire, l'accident aurait été causé par une explosion de

## INDE:

### Au moins dix morts dans l'incendie d'une usine de pétards



Au moins dix personnes ont perdu la vie samedi au cours d'un incendie survenu dans une usine de pétards à Ujjain, dans l'Etat central de Madhya Pradesh, a annoncé la chaîne de télévision indienne CNN-IBN.

Le feu s'est déclaré dans

l'après-midi dans l'usine située dans le district de Badnagar.

Les pompiers et les secouristes sont arrivés rapidement sur place, selon les médias. Dix employés ont péri sur les lieux. Selon une source policière, le bilan des victimes risque de s'alourdir.

## ITALIE

### Deux morts suite à de violentes intempéries au Centre



Deux personnes ont trouvé la mort suite aux violentes intempéries qui ont provoqué des crues dans la province d'Ancone, dans la région Marches (Italie centrale), rapportent les autorités italiennes.

La première victime, âgée de 80 ans, a été emportée par

les eaux du fleuve Misa, alors que l'autre (86 ans) est décédée des suites d'une attaque cardiaque, indiquent ces sources, citant les autorités locales.

La situation démeure critique dans toute la province d'Ancone et en particulier à Senigallia, ville d'environ 45

000 habitants, où les crues, provoquées par des pluies diluviennes, ont provoqué d'importants dégâts matériels. Des unités de secours de la Protection civile de différentes régions ont été dépêchées sur les lieux pour venir en aide aux populations.

## GUINÉE/EBOLA :

### 127 cas confirmés dont 81 décès

Malgré les efforts déployés par le gouvernement guinéen et ses partenaires, le dernier bilan de la fièvre hémorragique d'Ebola fait état de 127 cas confirmés, dont 81 décès, dans les différentes centres de traitements du pays, selon le responsable de surveillance des épidémies, le Dr Sakoba Keita.

Jusqu'au 2 mai, six nouveaux cas se sont déclarés parmi les personnes contacts, avec un cas à Conakry, cinq cas à Guéckédou (épicentre de l'épidémie) et quatre malades confirmés restent actuellement hospitalisés. Selon le Dr Keita, 30 malades sont sortis guéris des centres de

traitement Ebola avec 18 à Conakry, 10 à Guéckédou et 2 à Macenta.

Pour maintenir la synergie d'action et le suivi des personnes suspectées, le ministre guinéen de la Santé et le représentant de l'OMS en Guinée effectuent actuellement une visite de travail sur le terrain pour s'imprégner de la réalité de l'épidémie.

Le gouvernement et les partenaires sanitaires compétents organisent une campagne de sensibilisation et de communication pendant 21 jours, afin de renforcer la vigilance et maintenir une meilleure information des populations. **APS**

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : JOURNÉE EN PLEIN AIR À BORDJ GHEDIR

### Le patrimoine matériel et immatériel de la région à l'honneur

Mouad B.

À l'heure de la surconsommation de l'individualité, de l'artificiel et de la cité, parler de la nature, de l'histoire, du partage et retour aux sources, cela peut sembler déplacé, voire dérangeant. Et pourtant, cette pratique vieille comme le monde semble de plus en plus retrouver ses lettres de noblesse grâce à des associations qui veillent en plus à la préservation de ce patrimoine à son épanouissement et son engrangement dans la nouvelle génération.

L'organisation annuelle d'une randonnée en plein air sur ces sites est le moyen le plus radical, le plus simple et le plus sûr d'assurer un nettoyage complet de l'organisme, de l'âme de tout ce qui pourra éloigner l'homme de sa vraie nature, de son histoire et surtout de soi-même.

La science, la modernisation et la technologie, malgré les belles avancées qu'elles opèrent, ce dans bien des domaines, ne pourront jamais égaler l'intelligence du corps et la nature, dans leurs capacités d'autorégulation et de réparation. Et si le retour aux sources a eu tant de mal à retrouver sa place (car il la retrouve, et plus vite qu'on ne peut l'imaginer) c'est parce que tout ce qui est simple semble compliqué à réaliser. Et le retour à soi-même est d'une simplicité... enfantine ! Encore faut-il qu'il soit réalisé dans de bonnes conditions, encadré par des professionnels.

C'est dans ce but que l'association Chawatra de Bordj Ghedir, 30 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj en collaboration avec plusieurs autres associations locales dont la ligue des activités en plein air, a organisé, samedi dernier, une sorte pèdestre à des centaines de personnes venues des quatre coins du pays.

Les participants ne s'y sont pas trompés. Ils ont ovationné avec chaleur, pendant toute une journée, musiciens, danseurs, cavaliers, cuisiniers, compeurs, et passé dans la gaieté une fort belle journée. Il faut féliciter chaleureusement les organisateurs qui, de l'avis unanime, ont organisé cette journée de maîtresse façon et remercier le public d'être venu si nombreux découvrir la beauté naturelle de la région, son histoire et sa richesse humaine.

L'histoire de Bordj Ghedir remonte bien loin dans le temps. Les découvertes en 1959 et 1962 de deux bassins taillés sont venues renforcer cette thèse. Pendant l'occupation romaine, Bordj Ghedir a constitué une attraction particulière compte tenu de sa position privilégiée entre plusieurs mon-

tagnes, donc difficile d'accès et par conséquent inattaquable. C'était un carrefour qui donnait l'accès à Sétif (Sétif), Cuicul (Djemila), Timgad et Lambèse (à côté de Batna).

En 202 Septime Sévère craignait l'invasion de pillards, construisit de nombreux castellum (poste fortifiée, forteresse, ville fortifiée en latin) dans la plaine de Sétif aux endroits présentant un intérêt stratégique. Il y en avait une quinzaine. L'un d'eux le «Castellum Cellense» fut établi sur l'actuel territoire de Bordj Ghedir, on parle alors de Lemelé, pour d'autre Lemelé. Des recherches ont permis de trouver des documents évocant Castel Lemelé, on pense qu'il s'agit probablement de Bordj Ghedir.

Un évêché existait, et on y trouva les autels de Castus et de Florus. D'ailleurs le nom de Lemelé (quelquefois écrit Lémelé) est évoqué dans l'assassinat des diacres Donatus et Primus (tous deux Numides), ceux-ci ont été massacrés sur l'autel même de la basilique.

On trouve les traces de Jacobus à Bordj Ghedir qui y a été en tant qu'évêque, celui-ci chassé par les vandales a été arrêté aux environs de Constantine et tué à Lambèse.

La région a connu le passage puis l'installation de diverses vagues civilisationnelles. Les Hammadides, les Almohades, les Vandales, mais aussi les Ottomans et enfin les Français ont conquis cette région et s'y sont finalement installés en raison notamment de ses terres fertiles.

Mohamed El Mokrani, figure historique, s'est illustré pendant la période coloniale pour s'être insurgé, avec l'appui des habitants de la région contre la présence française.

Cette révolte fut très sévèrement réprimée et donna lieu à de nombreuses déportations vers la Nouvelle-Calédonie, où une communauté algérienne existe encore aujourd'hui.

Pendant la guerre d'Algérie, Bordj Bou-Arreridj faisait partie de la Wilaya III. Bordj Ghedir a été le théâtre de grandes batailles pendant la guerre d'Algérie. Les vestiges que l'on trouve un peu partout, témoignent de l'importance de Bordj Ghedir à travers l'histoire de l'humanité. «Cette région mérite certainement plus d'attention de la part des autorités», note Khalil Zouaoui, un habitant de la région et président de l'association Chawtra. Cette région est méconnue du grand public, et par conséquent peu visitée. C'est dans ce but que nous avons organisé cette journée», a-t-il ajouté. Néanmoins, on déplore le manque d'infrastructures hôtelières, l'inexistence d'auberges, de campings, sans compter l'absence de moyens d'accès pour une meilleure exploitation de ces espaces.

## CONFÉRENCE DE RIYAD

## Les ministres arabes et latino-américains de la Culture saluent le respect par l'Algérie de ses engagements

**Les participants à la 3<sup>e</sup> Conférence des ministres arabes et latino-américains de la Culture ont salué au terme de leur travaux à Riyad (Arabie Saoudite) «le respect par l'Algérie de ses engagements qu'elle a toujours honorés conformément aux objectifs tracés par le sommet «Pays arabes-Amérique Latine+», a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Culture.**



Le rapport de la délégation algérienne sur l'état d'avancement des travaux de réalisation de la bibliothèque arabo-latino-américaine à Zéralda (Alger) «a été salué par les participants à la conférence, d'autant que cette infrastructure culturelle a été conçue par l'architecte brésilien Oscar Niemeyer», précise le

communiqué.

Les efforts de l'Algérie en faveur de la promotion de la traduction et du rapprochement culturel entre les pays arabes et latino-américains ont également été mis en exergue par les participants, a ajouté la même source.

La 3<sup>e</sup> Conférence des minis-

tres arabes et latino-américains de la Culture a été organisée du 28 au 30 avril à Riyad en coordination avec la Ligue arabe et l'Aleco.

Des intellectuels et des experts y ont pris part pour consolider le dialogue culturel entre les pays arabes et latino-américains.

## BELGIQUE - FRANCE Exposition à Paris de la BD *Les Cités obscures*, offerte par son créateur François Schuiten

La Bibliothèque nationale de France (BNF) expose à partir de mardi les originaux de la série BD «Les Cités obscures», que le bédéiste belge François Schuiten lui avait offerts en 2013 a annoncé samedi l'AFP.

Cette donation exceptionnelle qui met au défi «de monde marchand» offre l'occasion à la BNF de rendre hommage, du 6 au 15 juin, dans la galerie des donateurs de la bibliothèque à Paris, à François Schuiten et à son scénariste français Benoît Peeters considérés comme emblématiques de l'évolution de la BD franco-belge.

L'exposition «Les coulisses des Cités obscures» rassemble les planches originales des cinq albums donnés à la BNF, *Les murailles de Samaris*, *La tour, l'enfant penchée*, *L'ombre d'un homme* et *Les mystères de Pâhry*.

Chaque album est l'illustration d'une technique de Schuiten, dessinateur et coloriste et du processus de création des deux artistes concernant scénarios, esquisses, mises en couleur et story-boards. François Schuiten avait fait don en mars 2013, à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire des «Cités Obscures», de tous ses originaux à cinq institutions en Belgique et en France.

«Nous avons réalisé avec Benoît qu'il y avait très peu de réflexion sur la préservation du patrimoine de la BD. Récemment, les planches ont pris beaucoup de valeur, les ventes se sont multipliées» a relevé l'artiste.

Le prochain album de François Schuiten et Benoît Peeters *Revoir Paris* est attendu en novembre.

## FESTIVAL DOCUMENTAIRE D'AGADIR (MAROC) *Examen d'Etat* du congolais Dieudonné Hamadi remporte le Grand Prix

Le film *Examen d'Etat*, une coproduction congolais-sénégalaise (2014) dans laquelle le réalisateur congolais Dieudonné Hamadi décrit les innombrables difficultés qu'un groupe de jeunes lycéens doivent surmonter pour passer l'équivalent du baccaalauréat en RD Congo a remporté le «Grand Prix» du 6<sup>e</sup> Festival international du film documentaire (Fidafoc) organisé du 28 avril au 3 mai à Agadir (sud du Maroc).

Le jury du Festival a, par ailleurs, attribué le «Prix du jury» au film *Ne me quitte pas* (Belgique-Hollande, 106 minutes-2014), de Niels van Kevorden et Sabine Lubbe Bakker et le «Prix du public» à *Des murs et des hommes* (France-Maroc, 83 minutes-2014) de Dalila Ennadré.

La sélection officielle de l'édition de cette année comportait 37 films, dont 30 longs métrages représentant 17 pays, parmi eux plus de 20 films produits et/ou tournés au Maghreb ou au Proche-Orient.

Trois documentaires réalisés par des Algériens étaient en compétition officielle parmi les 12 films (plus de 52 minutes chacun) sélectionnés pour l'obtention des récompenses du festival. Il s'agit de *El Oued El Oued* (2013, Algérie) d'Abdenour Zahzah, *Aller de l'avant* (2014, Algérie-France) de Soufiane Adel et *Chantier A* (2013, Algérie-France) de Tarek Sami, Karim Louaï et Lucie Dèche.

Le jury de la Compétition internationale était composé de la réalisatrice algérienne Habiba Djahmine, du réalisateur marocain Mohcine Besri, du réalisateur et producteur suisse Berni Goldblat et de la programmatrice et critique cubaine Norma Guevara. Outre le Maroc (hôte) et l'Algérie, les pays ayant pris part au festival sont la Tunisie, le Liban, la Palestine, l'Irak, le Qatar, les Emirats arabes, la RD Congo, le Sénégal, le Sud-Soudan, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Canada et l'Inde.

Organisé par l'Association de culture et d'éducation pour l'audiovisuel (Acea), le Fidafoc, créé en 2008, est le premier festival marocain exclusivement dédié au cinéma documentaire.

APS

## CASBAH D'ALGER

# 600 maisons à restaurer à la Vieille cité et autant d'écueils



**Des mères de famille désepérées depuis l'effondrement en 2013 de leur maison située au 19 rue Maupas dans la Casbah, d'Alger, font le siège de l'Ogbec exigeant un toit définitif ou à titre temporaire. Devant les lenteurs des travaux de restauration, de nombreuses familles de la Vieille cité vivent la même angoisse au quotidien.**

«Malgré des étalements, supposés des plus solides, pour la soutenir, notre maison s'est écroulée sur nos têtes», affirme, amère, une des habitantes de cette maison en attente de restauration, qui ne sait pas encore «quel sera (son) refuge pour la nuit».

Ces scènes n'ont rien d'exceptionnel au siège de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc), un organisme devenu, faute de mieux, le point de chute de propriétaires se plaignant de travaux «inappropriés» ou de la «trop longue attente» des opérations de restauration de leurs maisons menaçant d'enlouer leurs occupants à tout moment.

Quelque six cents (600) maisons mauresques, éligibles à la restauration, résistent tant bien que mal aux affres du temps, en attendant des travaux annoncés et qui «ne font attendre faute de vision, de moyens humains et de coopération multisectorielle», expliquent des architectes deux ans après l'adoption en mars 2012 du Plan permanent de sauvegarde de la Casbah d'Alger.

L'attribution, en 2013, d'une première enveloppe financière de 27 milliards de dinars avait nourri les espoirs, vite évaporés, des habitants

qui regardent leurs maisons «dépérir de jour en jour», rongées qu'elles sont par un «mal à l'issue fatale», finissent par lâcher les plus optimistes d'entre eux.

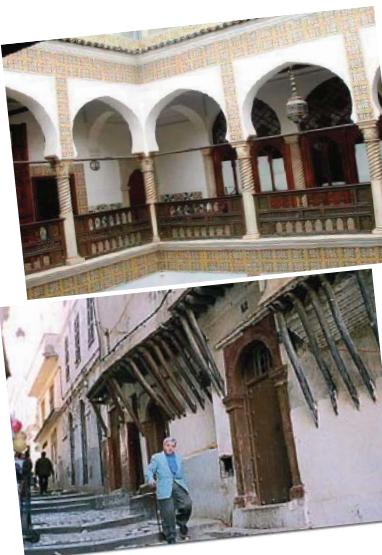
Pour compléter ce tableau sombre, les quelque 400 parcelles vides (17% du parc immobilier de la cité) et les 120 bâties en ruine, menacent aujourd'hui la solidité de l'ensemble du tissu urbain pour lequel aucune mesure urgente ne semble être décidée, à l'exception d'une cinquantaine de parcelles «bientôt reconstruites en priorité», selon le directeur de l'Ogebc, Abdelwahab Zekagh.

Au plan administratif, les habitants se sont retrouvés «ballottés» entre l'office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) et l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (Anss), un organisme non encadré opérationnel.

C'est que le relogement définitif ou temporaire des habitants de la Casbah et qui entrave sérieusement la restauration des bâties, légalement occupées ou squatées mais devant être évacuées, dépend d'une commission mixte du ministère de la Culture et de la wilaya d'Alger qui entend réétudier les dossiers.

Rencontrés au siège de l'Ogebc, des habitants de la Casbah, lassés par cette situation, refusent de «renouveler» (leurs) doléances auprès d'une succession d'offices et d'institutions, ressassant inlassablement leurs déboires et exigeant l'avancement concret des travaux de restauration.

La propriétaire d'une maison à moitié effondrée maintenant, s'est résolue, de guerre lasse, à vendre son bien à un repreneur — «privé» précise-t-elle — «pour ne pas avoir à le brader», les prix proposés au rachat par l'Etat étant «dérisoriaires par rapport au marché de l'immobilier». Entre-temps, les Douirets (maisons) de la Casbah continuent de reposer,



pour les plus chanceuses, sur des poutres d'étalement en bois, autant de bêquilles entamées par l'humidité.

Le constat est manifeste et se résume à ceci: chaque jour des amas gravats de maisons «fraîchement» effondrées viennent obstruer un peu plus le dédale de ruelles pavées de la cité où les habitants ont perdu leurs repères spacieux.

#### Insuffisances techniques et manque de savoir-faire

L'autre obstacle de taille à l'application du Plan de sauvegarde qui devait être entamée dès 2012 réside dans l'absence d'architectes restaurateurs et d'experts en monuments historiques, deux spécialités que n'assurent ni l'université ni les centres de formation professionnelle.

Les palais de la basse Casbah, déjà restaurés, témoignent, s'il en est, des «insuffisances techniques et du manque de savoir-faire dans ce domaine», relèvent des historiens et des archéologues.

Restaurés il y a moins de dix ans, ces palais, transformés en sièges d'administration pour certains, présentent déjà des signes de fragilité apparents, sans parler de l'esthétique ou des finitions, pas toujours réussies.

Plus ambitieux, d'autres travaux, délicats, sur les infrastructures comme la voirie, le système d'assainissement ou l'alimentation en eau potable et en énergie, sont encore au stade de l'étude.

Prévus par le Plan de sauvegarde, ils relèvent presque de l'impossible pour les habitants de la Casbah d'Alger, échaudés qu'ils sont par les expériences passées, dont aucune n'a pu, pour l'heure, sauver leur cité d'un déclin inexorable.

## Ce que prévoit le plan de sauvegarde et de mise en valeur

Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah d'Alger, fruit d'une dizaine d'années de travail d'architectes et urbanistes a été adopté en mars 2012 par les pouvoirs publics sous forme de texte de loi pour réglementer les opérations de restauration.

Doté d'une enveloppe de 90 milliards de dinars, le plan prévoit de redonner à la Casbah d'Alger son visage originel, en insistant sur les sites historiques, tout en proposant une solution définitive alliant la protection d'une cité à la valeur hautement historique et culturelle au maintien d'une partie de la population qui l'habite de façon permanente depuis plusieurs générations.

Selon ce plan, il est prévu de reconstruire «à l'identique» les quelques 400 bâties effondrées pour renforcer l'ensemble du tissu urbain, avant de s'atteler à la restauration des maisons mauresques, mosquées et bâti colonial.

Pour faciliter les opérations de restauration, l'Etat se propose de racheter leurs biens au propriétaires avérés ou de mettre à leur disposition des logements temporaires pendant toute la durée des travaux, pour ceux qui souhaiteraient regagner leurs maisons après les travaux.

En vertu de ce plan, «aucune modification non autorisée par le ministère de la Culture ou ses offices n'est permise», alors que les «constructions récentes ou illicites» seront tout bonnement «rasées».

La Casbah d'Alger, bâti colonial compris, totalise actuellement 554 bâties dans un état de «dégradation avancée» dont 188 dans un état de «dégradation extrême» et présentant une menace pour leurs occupants. Près d'un millier maisons sont, par ailleurs, «moyennement ou superficiellement dégradées». 120 bâties sont en ruine et 120 autres fermées ou murées, mais majoritairement squattées. Pour lutter contre l'occupation illicite des habitations et assurer la sécurité des restaurateurs, il est prévu la création d'une dizaine de postes de police à l'intérieur du périmètre de la Casbah d'Alger qui s'étend sur 105 hectares.

Assainissement, infiltration capillaire, évacuation des eaux pluviales, alimentation en eau potable et en énergie, autant de problèmes épineux auquel le plan prévoit d'apporter des solutions, en commençant par l'enfoncement de toutes les canalisations et autres câbles, avant de refaire la voirie.

Conçu pour servir de modèle pour d'autres secteurs sauvegardés en Algérie, le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah d'Alger a bénéficié d'une première tranche de 27 milliards de dinars, environ le tiers du budget global alloué à ce projet.

# TROUBLE DU SOMMEIL Vous vous réveillez en pleine nuit !

*Votre façon de vous endormir et de vous réveiller peut en dire long sur l'origine de vos insomnies. Notre spécialiste vous donne ses explications et ses solutions pour retrouver des nuits de meilleure qualité.*

## Trouble du sommeil: vous êtes réveillée à 5 heures

Très fréquente en vieillissant, l'insomnie du petit matin peut se manifester à tout âge.

### Les causes

La durée du sommeil a tendance à diminuer avec l'âge. Mais l'impossibilité de se rendormir à 5heures du matin peut aussi être un symptôme de dépression. Enfin, si vous avez sommeil très tôt et vous réveziez également tôt, sans être particulièrement fatigué au cours de la journée, vous souffrez peut-être simplement d'une avance de phase.

### Les solutions

- Faire chaque soir une séance de photothérapie afin de retarder l'endormissement, et ainsi reprogrammer son horloge biologique.

- Prendre des plantes antidépresseuses (millepertuis...) ou se faire aider par un psychologue.

Trouble du sommeil: vous vous réveillez souvent en pleine nuit

- Face à des éveils nocturnes multiples, on parle d'insomnie du maintien du sommeil.

### Les causes

\*Nos nuits sont l'addition de plusieurs cycles de sommeil obéissant tous au même schéma. D'abord la phase du sommeil léger, celle de l'endormissement, suivie de celle du sommeil profond, où l'on récupère



vraiment, puis de la phase de sommeil paradoxal correspondant à la période des rêves. À la fin de chaque cycle, il est normal de s'éveiller légèrement avant d'entamer un nouveau cycle. C'est tellement peu perceptible que, la plupart du temps, on n'en garde aucun souvenir. Mais certaines personnes s'éveillent pour de bon et ne peuvent pas se rendormir avant plusieurs

heures. Si ce phénomène s'accentue naturellement avec l'âge, il peut aussi être favorisé par des soucis passagers voire un véritable état dépressif.

### Les solutions

- S'interdire de regarder l'heure, car c'est le meilleur moyen de s'angoisser. On se dit qu'il faudra bientôt se lever et cela contribue grandement à entretenir l'insomnie.

- Apprendre les gestes qui permettent de se relaxer. Allongée, les bras posés étendus le long du corps, fermer les yeux et respirer doucement en entravrant la bouche. On se concentre sur sa main gauche, ses muscles, et on relâche complètement la paume et le dos de celle-ci. Peu à peu, on va ressentir comme une lourdeur dans la main, des fourmis, une chaleur. Pratiquer ensuite le même exercice sur une autre partie de son corps. Le but est de passer en revue l'ensemble du corps en commençant par le haut. Mais on tombe en général dans les bras de Morphée bien avant d'avoir fini!

- Se lever quelques minutes si on ne part vient vraiment pas à se rendormir. Plutôt que de rester des heures allongée à ruminer, on se fait chauffer un peu de lait (ça fait dormir), on lit un quart d'heure...

- Consulter son médecin si les troubles persistent plus d'un mois. S'il diagnostique un état dépressif, il mettra alors en place le traitement le plus approprié.

Et si le problème était d'ordre médical?

On n'y pense pas forcément, mais certaines pathologies peuvent expliquer que l'on souffre d'un sommeil de mauvaise qualité. Ainsi, les douleurs provoquées par un reflux gastro-œsophagien dans la position allongée ont de fortes chances de perturber l'endormissement. Tout comme un syndrome des jambes sans repos, appelé également impatiences, ou des apnées du sommeil, vont favoriser les éveils multiples. D'où, encore une fois, l'intérêt d'établir un diagnostic précis avec des spécialistes.

## Le jus de cerise meilleur que les somnifères

Boire un verre de jus de cerise matin et soir permettrait de gagner une heure de sommeil. Les cerises sont en effet une source naturelle de mélatonine, l'hormone du sommeil. L'insomnie est un problème fréquent chez les seniors et l'on estime qu'entre 23 et 34% des personnes âgées de plus de 65 ans souffrent de troubles du sommeil au moins trois nuits par semaine. Cela entraîne de la fatigue mais cela joue également sur la santé car le manque de sommeil peut accélérer le déclin cognitif, augmenter la tension artérielle ou provoquer le diabète de type 2.

On le sait, les somnifères ne sont pas une solution, car ils peuvent eux aussi, provoquer des troubles cognitifs et des chutes. "Les somnifères peuvent être un remède aux insomnies chez les personnes jeunes mais chez les personnes âgées, ils quadruplent le risque de chute et donc le risque de fracture de la hanche" explique

le Dr Frank L. Greenway de l'Université de Louisiane qui vient de présenter une étude sur le sommeil des seniors lors du congrès annuel de la Société américaine de nutrition à San Diego (USA).

### Boire du jus de cerise deux fois par jour minimum

C'est ce qui a incité les universitaires à se pencher sur les vertus sédatives du jus de cerises. Ils ont donc demandé à des personnes âgées de 68 ans en moyenne et souffrant d'insomnie, de boire du jus de cerise, deux fois par jour pendant deux semaines. Puis le même groupe a bu une boisson placebo pendant deux semaines également. Pendant ce temps, le médecin et son équipe ont étudié leur sommeil à l'aide d'un polysomnographe, un appareil qui enregistre les variables physiologiques (rythme respiratoire, rythme cardiaque...) pendant le sommeil. Les participants ont également répondu à un questionnaire sur leur ressenti en matière de fatigue, de somnolence, de dépression.

Les chercheurs ont alors découvert qu'en buvant du jus de cerise deux fois par jour, matin et soir, les seniors gagnaient en moyenne une heure de sommeil (jusqu'à 84 min de sommeil en plus pour certains).

Selon les chercheurs, cela s'explique par le fait que de nombreuses variétés de cerises sont une source naturelle de mélatonine, l'hormone du sommeil. Ils pensent également que les pigments rouges des cerises, appelés proanthocyanidines, jouent un rôle car ils contribuent à accroître la disponibilité du tryptophane, un acide aminé essentiel et un précurseur de la sérotonine qui aide à dormir.



## L'horloge biologique peut être modifiée par des vibrations

Une nouvelle étude menée sur des mouches drosophiles montre que l'horloge biologique, qui contrôle notre rythme veille/sommeil, peut être manipulée par des vibrations.

Le rythme circadien, cette horloge biologique qui contrôle plusieurs fonctions de l'organisme (comme le sommeil), est influencé par des paramètres comme les variations de température ou de lumière. Il semblerait qu'il soit possible de manipuler notre rythme biologique grâce à des vibrations. C'est ce qu'ont découvert des chercheurs britanniques de l'University College London et de la Queen Mary University en faisant l'expérience sur des mouches drosophiles.

Dans la revue *Science*, les spécialistes expliquent que l'exposition de la mouche à un cycle de 12 heures de vibration puis de silence suffit à synchroniser son horloge interne avec des activités quotidiennes précises. "L'horloge biologique est réglée, chez la mouche, non seulement par le cycle quotidien de la lumière et de la température, mais aussi par des stimuli mécaniques qui excitent des récepteurs sensoriels dans le corps", explique le Dr Joerg Albert, auteur principal de l'étude, cité par [Natural-worldnews.com](http://Natural-worldnews.com).

### Une piste pour soigner l'insomnie

Cette découverte est prometteuse car chez les humains elle implique que certaines maladies liées à un dérèglement de l'horloge biologique pourraient être soignées avec une thérapie par vibrations. "Nos expérimentations offrent une nouvelle piste pour régler l'horloge biologique qui peut être utile pour le traitement de certaines pathologies liées à un dérèglement du rythme circadien comme l'insomnie, la dépression ou les troubles bipolaires", estime Ralf Staśnewsky, chercheur à l'University College London, qui a participé à l'étude.

# Le manque de sommeil ne rend pas fou

*La privation de sommeil cause d'énormes dégâts sur le cerveau mais ne ferait pas totalement perdre la raison. Un Américain a joué le cobaye pour contredire cette idée reçue.*

Perte de mémoire, obésité, diabète, hypertension. On ne compte plus les études qui mettent en garde contre les ravages d'un manque de sommeil sur notre santé. On nous rebat les oreilles avec l'importance de bien dormir sous peine de voir nos capacités physiques et psychiques diminuer et notre entourage morfler en raison de notre irritabilité.

Conséquence de ce bourrage de crâne, on finit par angoisser de ne pas dormir et on prend pour argent comptant n'importe quelle croyance sur le sujet : il faut se coucher tôt pour bien dormir ; une bonne nuit de sommeil est faite de rêves...

Parmi les idées reçues les plus effrayantes pour les personnes en proie aux troubles du sommeil, croire que la privation de sommeil peut rendre fou. Un Américain de 17 ans a pourtant démenti cette contre-vérité... en 1964. Randy Gardner est resté éveillé pendant onze jours sous la vigilance des scientifiques. Dès le deuxième jour, il a éprouvé des périodes de somnolence puis au fil des jours des troubles visuels, de la mémoire et



de l'attention. Sur le plan physique, il a eu de plus en plus de mal à coordonner ses mouvements et à s'exprimer clairement. Mais sur le plan mental, il n'a pas manifesté de démentie. Il a eu des hallucinations

considérées comme normales à un certain stade de privation de sommeil. Il s'est pris pour un joueur de football américain et a cru voir un panneau de signalisation transformé en être humain. Ces visions

ont totalement disparu après que le jeune homme a récupéré en dormant 15h d'affilée. Aucune séquelle sur le plan mental n'a été constatée par la suite.

## TROUBLES DU SOMMEIL

# Les réguler grâce à la thérapie génique

Une recherche de chercheurs des universités McGill et Concordia (Canada) suggère une nouvelle thérapie pour améliorer le fonctionnement de l'horloge interne et réguler les troubles du sommeil.

Décalages horaires, travail de nuit ou stress, ces trois facteurs courants d'insomnie pourraient être contrôlés d'après ces scientifiques « en favorisant un processus biologique fondamental régi par l'horloge interne et appelé synthèse des protéines ». Ils suggèrent que supprimer une «protéine répressive» dans l'horloge interne pourrait sensiblement améliorer le sommeil.

L'horloge biologique a un rôle fondamental sur le sommeil bien sûr, mais également sur le vieillissement, l'immunité, ou encore l'équilibre métabolique.

Une étude menée sur des souris

L'équipe de l'Université McGill a analysé la façon dont la synthèse des protéines est contrôlée par l'horloge interne. Ils ont identifié ainsi un «répresseur», 4E-BP1, dans l'horloge interne dont l'élimination permet un retour au bon fonctionnement de l'horloge interne.

Les chercheurs ont privé des souris de ce répresseur 4E-BP1. Elles ont été soumises à un décalage horaire factice. Elles se sont rétablies plus rapidement que les souris normales et ont retrouvé facilement un bon fonctionnement de leur horloge interne.



### Un problème de santé publique

Les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) américains affirment, après analyse de multiples enquêtes de surveillances épidémiologiques que les troubles du sommeil doivent être considérés comme une épidémie de santé publique.

Ils considèrent que la qualité du sommeil et sa durée sont de vrais facteurs de bonne santé ou de risques. La carence en sommeil peut être responsable d'accidents de voiture, de catastrophes

industrielles, de troubles métaboliques, et de problèmes cardiaques. De plus, les personnes en manque de sommeil ont un risque plus élevé de développer des maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, la dépression, l'obésité et le cancer. Ils subissent aussi une mortalité accrue. Ces résultats prometteurs peuvent laisser espérer des futures thérapies et traitements pour soigner les troubles du sommeil. Les chercheurs soulignent qu'il «reste encore à vérifier, bien entendu, les effets secondaires de telles thérapies et à valider leur efficacité chez l'homme».

# USAGES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

# QUELLES LIMITES À L'ADDICTION ?

*Le développement de l'usage des nouvelles technologies, de l'internet et des jeux vidéo engendrent des comportements de dépendance poussée, notamment auprès des jeunes usagers, plus exposés aux méfaits de tels abus.*

Par Samy YACINE

Ce sont les jeux vidéo qui font l'actualité cette semaine, non pas pour des performances ludiques ou marketing mais pour les histoires vécues par des jeunes poussés à l'extrême dans leur comportement de consommateur. Il y a cette histoire rapportée par le site oinet.com d'un jeune norvégien d'à peine 14 ans qui a sombré pendant 13 jours dans un coma après avoir passé près de 16 heures aux manettes d'un jeu vidéo. «Henrik Eide Dahl, jeune Norvégien de 14 ans, a joué pendant 16 heures d'affilée à *Call of Duty*, dans le cadre d'une LAN partie sur le réseau de son école», relate le site qui ajoute que «Pour tenir le coup, il a ingurgité par moins de quatre litres de boissons énergétiques.»

Au bout de cet effort, le corps du jeune homme n'ayant pas pu supporter l'épreuve, il a été transporté dans un état critique par hélicoptère, avant de sombrer dans un coma duquel il se relèvera plusieurs jours plus tard. «Après avoir passé 13 jours à l'hôpital, le jeune garçon doit continuer à prendre des médicaments pour contrôler sa pression sanguine. Son état devrait à terme revenir à la normale», souligne oinet.com qui reprend les propos du médecin traitant du jeune homme qui a déclaré aux journalistes : «Sa vie a été sévèrement mise en danger. Le système nerveux central, le système cardiovasculaire, les poumons et les reins ont été touchés».

Durant la même période, le site rapporte l'autre histoire, celle d'un jeune australien de 28 ans qui vient «d'établir un nouveau record de jeu non-stop sur *Call of Duty Black Ops II* en enchaînant 135 heures et 50 minutes de bataille en ligne», ajoutant un peu plus loin que «le record précédent était fixé à 120 heures et 7 minutes.» Pour tenir le coup, le jeune australien «a toutefois pu dormir un peu, puisque le règlement accorde 10 minutes de pause par heure de jeu, ces pauses pouvant être épargnées et cumulées toutes en même temps.» Pour parvenir à son rêve, battre ce record, le jeune joueur a déclaré à un journal local avoir enduré des souffrances, du genre : «Je souffrais de violentes crampes aux mains et j'ai utilisé beaucoup de bandages. J'ai même essayé de rembourrer ma manette».

Le thème de l'addiction des jeunes aux nouvelles technologies fait débat dans la communauté des experts et au sein des milieux de la presse spécialisée qui s'inquiètent de l'intrusion



des nouvelles technologies dans des recoins de plus en plus intimes de la vie personnelle des usagers leur faisant adopter des comportements addictifs. Le site www.notretemps.com évoque ainsi un récent événement organisé dans la capitale française qui a vu des productions audiovisuelles, notamment des séries télé se pencher sur le phénomène de l'intrusion des nouvelles technologies dans la vie de l'homme moderne. Ainsi la série télévisée suédoise, «Real Humans», qui aborde le thème de l'impact des nouvelles technologies et dont le créateur Lars Lundström, cité par le site notretemps.com souligne : «Aujourd'hui nous avons le sentiment que les technologies de l'information, les ordinateurs, internet, sont difficiles à contrôler, vivent presque leur propre vie. C'est quelque chose qui n'existaient pas il y a 15 ans» ajoutant pour conclure son propos : «C'est à la fois un rêve et un cauchemar». Les inquiétudes et appréhensions suscitées par l'omniprésence d'un monde hyper connecté sont par ailleurs le thème dominant d'une autre œuvre audiovisuelle, «Black Mirror», série anglaise primée lors de l'International Emmy Award de la distinction de meilleure mini-série en 2012. Sa thématique est centrée, selon le même site sur «des possibles dérivés des nouvelles technologies sur la politique, la société et les relations humaines, dans un monde dominé par la «sur-technologie» et la «surconnexion».

Présent à cette manifestation, le journaliste français, spécialiste des séries de télévision, Pierre Langlais considère, sur les pages sur du site notretemps.com que «La frontière fragile entre l'humain et la machine est un thème fort

du moment», ajoutant que l'on commence à se rendre compte des dangers de notre addiction aux nouvelles technologies et des dérives que cela peut entraîner».

Parmi les études scientifiques menées sur un aspect de ce phénomène, le site www.atlantic.fr relate les résultats d'un travail de recherche effectué en Grande-Bretagne par le «Lighting Research Center» qui découvre ainsi que «95% des 18-29 ans utiliseraient leur smartphone avant de se coucher» et que logiquement, «60% des personnes interrogées connaissent des difficultés à trouver le sommeil.» Partant notamment du constat que «25% des gens ne mettent pas leur smartphone sur silence durant la nuit, et 10% des personnes interrogées sont régulièrement réveillées par un SMS, un email ou un appel», les chercheurs parviennent à démontrer l'impact de ces comportements à la limite de l'addiction sur les troubles du sommeil.

Ce site se fait par la même l'écho d'une autre étude, américaine, publiée en septembre dernier qui fait ressortir quant à elle que «les personnes qui reçoivent et envoient chaque jour une grande quantité de SMS peuvent souffrir de troubles du sommeil, ainsi que de problèmes relationnels.» Pour mener à bien son enquête, le Docteur Karla Murdock travaillant à l'université de Virginie a organisé des entretiens avec des étudiants de première année sur la base de questions tournant autour de «leurs habitudes d'utilisations des textos, leur

bliées par le site oinet.com, en enregistrant «une croissance de près de 19% pour l'année 2013, le jeu vidéo est un des secteurs les plus dynamiques de l'économie numérique». Le site se réfère ainsi à une étude prévisionnelle du cabinet d'études spécialisé Gartner qui «prévoit que les jeux vidéo devraient générer 93 milliards de dollars cette année.»

Cet engouement commercial et marketing pour les jeux vidéo, engendre d'autres recherches en rapport avec le comportement des consommateurs, notamment les jeunes publics. Ainsi, cette innovation de deux chercheurs de l'université américaine de Stanford, qui, selon ce que rapporte le site oinet.com «ont équipé une manette de Xbox 360 de capteurs capables de mesurer la pulsation cardiaque, la vitesse de respiration et la pression sanguine», le tout dans le but de savoir «quand un joueur est excité et que ses artères se dilatent ou quand il a peur et qu'elles rétrécissent.»

L'objectif escompté par les industriels des jeux vidéo est bien entendu d'anticiper les comportements et réactions des joueurs pour adapter leurs produits et parvenir ainsi faire jouer plus et plus longtemps les jeunes consommateurs.

Le site oinet.com anticpte de son côté que «cette technologie pourrait être adapté à des appareils mobiles qui permettraient de détecter quand un conducteur s'endort ou s'énerve trop au volant» ; et pourquoi pas à repérer les signes de l'addiction.



les troubles du sommeil, mais aussi entre l'utilisation excessive des SMS et les périodes de stress.» Mais les nouvelles technologies drainent derrière elles un business considérable, dont le plus important est certainement celui des jeux vidéo ; selon de récentes indications pu-

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE L'ONU promet le déploiement total de sa mission de maintien de la paix

**Le secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a promis samedi que l'ONU ne ménagerait aucun effort pour déployer, comme prévu, les 12 000 Casques bleus de la mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca), a indiqué l'ONU.**

Le Conseil de sécurité, rappelle-t-on, avait adopté en avril dernier la résolution 2149 créant la Minusca qui remplace le Bureau de l'ONU de consolidation de la paix (Binuca) établi depuis quelques années.

«J'ai tenu, le plus vite possible, après l'adoption de la résolution 2149 du Conseil de sécurité, à venir personnellement en République centrafricaine pour me faire une idée encore plus précise de la situation et pour entendre les diffé-



rents acteurs et les différentes parties prenantes, pour être sûr que nous intégrerons tous ces éléments dans la vision que nous avons pour le déploiement de la Minusca», a déclaré M. Ladsous lors d'une conférence de presse à Bangui.

Lors de sa visite, M. Ladsous a eu une série d'entretiens dont celui avec la présidente de transition, Mme Catherine Samba-Panza. «Je crois que nous sommes maintenant dans une phase où nous allons travailler d'arrache-pied

pour la montée en puissance de la Minusca, en bâtiissant sur le travail remarquable qu'avait déjà fait le Représentant spécial du secrétaire général, le général Gaye, dans le cadre du Binuca», a souligné le chef des opérations de maintien de la paix.

«En passant d'une mission politique à une mission de maintien de la paix, nous changeons de braquet. Il s'agit de développer, sans commune mesure en termes de chiffre, les équipes civiles, de déployer,

ce qui est la caractéristique d'une opération de maintien de la paix, une très importante composante militaire et policière», a-t-il expliqué. Les Nations unies prévoient de déployer dans les semaines et les mois à venir 10 000 militaires et 1 820 policiers dans le cadre de la Minusca. «Il s'agit donc de créer les conditions sécuritaires pour une amélioration sensible de la situation. Il s'agit de travailler et aider au rétablissement de l'Etat centrafricain et de ses différentes institutions. Il s'agit d'aider à un processus politique», a souligné M. Ladsous. «Nous n'allons pas ménager nos efforts pour y parvenir et je crois que nous avons le souci de travailler avec l'ensemble des acteurs de la communauté internationale, avec nos partenaires de l'Union africaine, nos partenaires de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEAC), avec les grands acteurs régionaux et tout cela dans une unité de vision», a-t-il ajouté.

## LIBYE Ahmed Miitig élu nouveau Premier ministre par le Congrès général

Le Congrès général national (CGN, Parlement) a élu dimanche Ahmed Miitig nouveau Premier ministre, après un vote échoué dans la matinée au cours duquel aucun candidat n'a réuni le nombre de voix requis, a-t-on annoncé de source officielle.

M. Miitig a été élu avec 121 voix, après avoir obtenu, lors d'un précédent décompte, 113 voix, en déca du nombre requis de 120 votes favorables, a déclaré Salah Al-Makhzoum, second vice-président du Congrès. Ahmed Miitig, 42 ans, un homme d'affaires de la ville de Misrata (ouest) et appuyé notamment par des islamistes, est le cinquième et le plus jeune des chefs de gouvernement à être nommé à ce poste, depuis la chute du régime de Maâmmar El-Gueddafi en 2011. Certains députés ont contesté le nouveau décompte, affirmant que le premier résultat annoncé avait déjà été validé et la séance levée. «La séance a déjà été levée. Ce qui se passe est illégal», a déploré Omar Hmidan, le porte-parole du Congrès.

Le vice-président du congrès, Ezzeddine al-Awami, avait annoncé initialement la levée de la séance après l'échec du congrès à réunir les 120 voix requises pour donner sa confiance au Premier ministre. Des députés avaient toutefois réclamé la poursuite des négociations pour tenter de convaincre des députés à donner leur confiance à M. Miitig et attendre d'autres qui étaient absents. La télévision nationale a interrompu la retransmission avant de la reprendre une heure plus tard pour annoncer le nouveau résultat. «Nous invitons M. Miitig à venir prêter serment», a déclaré M. Makhzoum. Le nouveau Premier ministre succède à Abdallah Al-Theni, démissionnaire, qui assure l'intérim depuis le limogeage d'Ali Zeidan, le 11 mars.

APS

## ÉTATS-UNIS John Kerry à Kinshasa dans le cadre de sa tournée africaine

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, est arrivé samedi en République démocratique du Congo (RDC), deuxième étape d'une tournée africaine qui l'a déjà conduit en Ethiopie.

Aux cours de son séjour dans la capitale congolaise, M. Kerry aura des entretiens avec le président, Joseph Kabila, ainsi qu'avec des représentants et leaders de la société civile, a-t-on indiqué à Kinshasa.

La visite de M. Kerry est destinée notamment à encourager le développement de la démocratie, promouvoir le respect des droits de l'homme et faire avancer la paix et la sécurité en RDC, a-t-on précisé.

Ses entretiens avec le chef de l'Etat congolais devraient porter, en outre, sur la démobilisation de nombreux groupes armés rebelles qui sévissent encore no-



tamment dans l'Est du pays et sur le processus de démocratisation de l'Etat, eu égard aux échéances électorales locales, prévues en 2015, et présidentielles en 2016.

Les Etats-Unis ont manifesté leur ferme volonté de financer les prochaines élections en RDC.

Après Kinshasa, le secrétaire d'Etat américain s'est rendu hier à Luanda, pour des entretiens avec le président angolais, José Edouard dos Santos.

## KENYA 3 morts et des dizaines de blessés dans 2 attentats à Mombasa

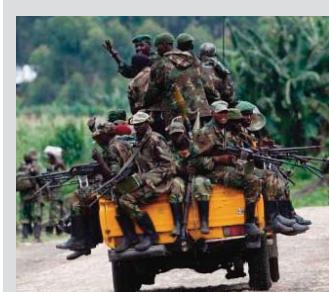
Au moins trois personnes ont été tuées et des dizaines blessées samedi lors de deux attentats à l'explosif survenus dans la ville portuaire kényane de Mombasa, ont indiqué des responsables.

Une des explosions s'est produite dans un hôtel très connu, le Reef Hotel, sur une plage du quartier de Nyali, et l'autre a eu lieu dans le quartier de Mwembe Tayari, près du centre-ville, a annoncé le centre kényan des Cata-

trophes. Le ministère kényan de l'Intérieur a déclaré que trois personnes avaient été tuées et des dizaines d'autres blessées dans une station de bus à Mwembe Tayari dans l'explosion d'une grenade lancée dans la foule. Ajoutant qu'un engin artisanal avait explosé dans ou près d'un hôtel de l'hôtel de Nyali, sans faire de victime. «Nous avons eu deux incidents l'un à la station de bus où trois personnes ont perdu la vie. Dans le second incident qui s'est produit

près d'un hôtel à Nyali, il n'y a pas eu de victimes», a déclaré un responsable de la police, cité par l'AFP. Mombasa, deuxième ville du pays située sur l'océan Indien, très majoritairement musulmane, a été secouée ces derniers mois par une série de violences et d'attentats. Le gouvernement s'est lancé dans une vaste offensive contre les insurgés soupçonnés d'être liés à leurs voisins somaliens, les rebelles shebab, liés au réseau terroriste Al-Qaïda.

## RDC Washington prêt à soutenir financièrement la démobilisation des rebelles



Les Etats-Unis sont prêts à soutenir financièrement le processus de démobilisation des rebelles en République démocratique du Congo, a indiqué samedi un cadre du département d'Etat américain à l'occasion de la visite de John Kerry, à Kinshasa.

«Je peux dire catégoriquement que nous sommes prêts à les soutenir», a déclaré ce diplomate dans l'avion qui emmenait M. Kerry et sa délégation en RDC. «Nous regardons dans notre propre budget d'où nous pouvons apporter un financement supplémentaire à la RDC», et «nous avons identifié des fonds que nous espérons pouvoir partager avec eux», a ajouté ce responsable.

Après la défaite du Mouvement du 23 Mars (M23), alors le principal groupe armé congolais, dans l'Est de la RDC, en novembre, les autorités congolaises ont présenté un plan de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) pour faire revenir à la vie civile quelque 12 000 rebelles congolais actifs dans une cinquantaine de milices.

Le gouvernement congolais cherche actuellement le soutien de bailleurs étrangers pour financer ce plan dont le coût est évalué à 10 millions de dollars.

L'Union européenne a déjà indiqué qu'elle était prête à soutenir financièrement ce plan mais qu'elle attendait des garanties solides pour être certaine que le processus réussisse cette fois-ci après l'échec de deux plans précédents depuis 2004.

A propos des suites du conflit avec le M23, le cadre du département d'Etat a assuré que Kampala et Kigali, qui avaient soutenu ce mouvement, étaient «d'accord» pour que les quelque 2 000 anciens combattants du M23 présents en Ouganda et au Rwanda, soient renvoyés en RDC pour y être jugés ou s'y réinstaller après avoir été amnistiés.

Arrivé samedi à Kinshasa en provenance d'Addis-Abeba, M. Kerry devait rencontrer hier le président congolais Joseph Kabila avant de s'envoler pour Luanda, dernière étape de sa première tournée africaine depuis son arrivée à la tête du département d'Etat en février 2013.

## L'UE se félicite de la libération des observateurs de l'OSCE retenus en Ukraine

L'Union européenne (UE) a salué samedi la libération des inspecteurs militaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et du personnel d'accompagnement ukrainien, retenus depuis la semaine dernière dans la ville de Slaviansk dans l'est de l'Ukraine.

«Nous remercions tous ceux qui ont contribué à cette évolution positive», a indiqué le service d'action extérieure de l'UE dans un communiqué.

Le 25 avril, des opposants ukrainiens pro-Russie dans la ville de Slaviansk ont capturé un groupe d'experts de l'OSCE déployé dans la région de Donetsk pour contrôler l'application de l'accord adopté à Genève le 17 avril dernier, en vue d'atténuer les tensions et désamorcer le conflit en Ukraine.

Le leader séparatiste de Slaviansk Viatcheslav Ponomarev avait affirmé qu'ils étaient ses «invités» et «non pas des otages».

L'équipe était constituée de sept officiers de l'armée - trois Allemands, un Tchèque, un Danois, un Polonais et un Suédois - ainsi que d'un interprète allemand et de cinq membres de l'armée ukrainienne comme escortes.

## 13 morts par des tirs au mortiers sur les régions d'Alep et Damas



Au moins treize personnes ont été tuées en Syrie par des tirs de mortier sur des secteurs tenus par l'armée gouvernementale à Damas et à Alep, rapportaient hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) et des médias.

L'OSDH a affirmé qu'au moins trois personnes ont été tuées par des tirs de mortier samedi contre le centre de Damas et au moins dix autres à Alep.

Des «terroristes» ont tiré des obus de mortier sur Al Douel'a, quartier du centre de la capitale Damas, tuant quatre personnes, rapporte l'agence de presse syrienne Sana, ajoutant que 12 autres personnes ont péri dans des tirs de mortier contre un hôpital et un hôtel à Alep, dans le nord du pays.

La Syrie est secouée depuis plus de trois ans par un conflit qui a fait plus de 130 000 morts, 2,3 millions de réfugiés et 6,5 millions de déplacés à l'intérieur du pays, selon les Nations unies.

## UKRAINE

# Washington doit inciter Kiev à cesser ses opérations militaires

Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a appelé samedi les Américains à inciter les autorités de ukrainiennes à cesser immédiatement leurs opérations militaires, lors d'une conversation téléphonique avec son homologue américain John Kerry.

«Une opération punitive dans le Sud-Est de l'Ukraine plonge le pays dans un conflit fratricide», a déclaré M. Lavrov à M. Kerry, selon un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères.

«Les Etats-Unis doivent utiliser toute leur influence pour obliger le régime de Kiev sous leur coupe, qui a déclaré la guerre à son propre peuple, à cesser immédiatement ses opérations militaires dans les régions du Sud-Est, à replier ses forces et à libérer tous les participants aux manifestations», a demandé le ministre russe.

Le chef de la diplomatie russe a aussi souligné «l'importance de l'implication au maximum du potentiel de



médiation de l'OSCE», l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, dont des observateurs détenus par des séparatistes pro-russes ont été libérés samedi.

La présence de l'OSCE est nécessaire afin que les autorités ukrainiennes puissent appliquer l'Accord de Genève, conclu à la mi-avril entre Moscou, Kiev et les Occidentaux, a-t-il insisté auprès du secrétaire d'Etat américain John Kerry. «Il existe en-

core des chances pour appliquer l'accord à condition de donner une représentation adéquate à toutes les régions dans ce processus et de museler les terroristes du Pravy Sektor qui ont commis un massacre sanglant à Odessa», a-t-il indiqué.

Au moins une cinquantaine de personnes sont mortes, dans un incendie et dans des affrontements entre pro-ukrainiens et pro-russes dans la ville d'Odessa.

## AIDE EN SYRIE

# Assad réclame au gouvernement une plus grande coopération

Le président syrien Bachar al-Assad a appelé samedi les instances gouvernementales chargées de l'aide humanitaire à une plus grande coopération avec les organisations locales et internationales, selon la Télévision d'Etat.

L'appel de M. Assad intervient notamment après que le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon eut déploré les problèmes d'accès de l'aide humanitaire à destination des Syriens dans le besoin, malgré une résolution adoptée en février appelant les belligérants à la laisser entrer.

Dans un rapport transmis le 23 avril au Conseil de sécurité, M. Ban fait porter la responsabilité de ces entraves à l'accès humanitaire aux deux parties en conflit, mais critique tout particu-

lièrement le gouvernement.

«Nous avons besoin d'une plus grande coopération entre les ministères et les organes impliqués dans l'aide humanitaire, d'un acheminement de l'aide sans délai, et d'un travail sur le terrain avec toutes les parties prenantes locales et



internationales pour faciliter l'acheminement de l'aide», a dit M. Assad.

La Télévision d'Etat a diffusé des images montrant M. Assad en réunion avec des représentants de la commission des secours, une instance gouvernementale.

La patronne des opéra-

tions humanitaires de l'ONU Valerie Amos avait constaté mercredi l'échec des efforts pour améliorer la livraison des secours à la population syrienne, estimant que «doin de s'améliorer, la situation s'aggrave».

Ainsi, «moins de 10% des 242 000 syriens dans les zones assiégées ont reçu une aide dans les quatre semaines écoulées», avait-elle dit après avoir fait le point de la situation humanitaire devant le Conseil de sécurité réuni à huis clos.

Alors que le pays est en guerre depuis trois ans, faisant plus de 150 000 morts, M. Assad brigue un troisième mandat à la présidentielle, prévue le 3 juin dans les zones non contrôlées par les insurgés.

## L'armée reprend une localité stratégique aux rebelles près de Damas

L'armée syrienne a effectué hier une importante percée à Mleha, une localité stratégique rebelle au sud-est de Damas, selon une source sécuritaire et l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Plus de la moitié de la ville est sous le contrôle de l'armée, qui est arrivée jusqu'au siège de la municipalité. Tous les vergers et les routes menant à la localité sont aux mains de l'armée ainsi que le sud, l'ouest et le sud-est», a précisé la source, citée par la presse.

«Les forces du régime ont atteint le centre de la ville», a déclaré le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmene.

Située près de la route de l'aéroport international de Damas, Mleha a été bombardée et assiégée depuis des mois. «Sa prise est très importante pour sécuriser Jaramana, une localité contrôlée par les forces gouvernementales», souligne M. Abdel Rahmene. Il s'agit aussi d'une avancée importante

dans l'offensive de l'armée pour reprendre le contrôle de la Ghouta orientale, une région arboricole à l'est de la capitale où les rebelles sont bien implantés.

L'armée a réussi ces derniers mois à reprendre plusieurs localités stratégiques aux rebelles, elle avait fait encore état samedi d'avances face aux insurgés dans la province de Damas et à Alep.

Le gouvernement syrien et les rebelles avaient conclu vendredi une trêve sur un retrait des insurgés du centre de Homs, à un mois de l'élection présidentielle du 3 juin prochain.

Si le retrait s'effectue, les rebelles ne devraient plus contrôler que Waer, un quartier résidentiel à la périphérie de la ville où vivent des centaines de milliers d'habitants, notamment beaucoup de déplacés.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 Jeunesse : Franklin  
06:10 Jeunesse : Franklin  
06:25 Jeunesse : La famille Cro  
06:30 Jeunesse : TFOu  
08:25 Culture Infos : Météo  
08:30 Culture Infos : Téléshopping  
09:20 Culture Infos : Météo  
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
09:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:25 Série TV : Au nom de la vérité  
10:55 Série TV : Au nom de la vérité  
11:20 Série TV : Au nom de la vérité  
12:00 Divertissement : Des douze coups de midi  
12:55 : Petits plats en équilibre  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:40 : Petits plats en équilibre  
13:45 Culture Infos : Météo  
13:55 Série TV : Les feux de l'amour  
15:45 Divertissement : Veux-tu toujours m'épouser ?  
17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous  
19:00 Divertissement : Money Drop  
19:50 Culture Infos : Météo  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:30 Autre : Tirage du Loto  
20:35 Culture Infos : Météo  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Divertissement : C'est Canteloup  
20:55 Série TV : Taxi Brooklyn  
21:50 Série TV : Taxi Brooklyn  
22:50 Série TV : New York Unité Spéciale  
23:35 Série TV : New York Unité Spéciale

**2**

06:00 Divertissement : Les Z'amours  
06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Culture Infos : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Culture Infos : Météo 2  
07:00 Culture Infos : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Culture Infos : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Divertissement : Dans quelle étagère  
09:10 Série TV : Des jours et des vies  
09:35 Série TV : Amour, gloire et beauté  
09:55 Culture Infos : C'est au programme  
10:55 Culture Infos : Météo outremer  
11:00 Divertissement : Motus  
11:30 Divertissement : Les Z'amours  
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Culture Infos : Météo 2  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:48 Culture Infos : Météo 2  
13:50 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:50 Culture Infos : Comment ça va bien !  
17:05 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
17:55 Divertissement : On n'demande qu'à en rire  
18:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
19:55 Culture Infos : Météo 2  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:44 Divertissement : Parlons PME  
20:45 Divertissement : Alcaline l'instant  
20:46 Culture Infos : Météo 2  
20:47 Série TV : Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre  
21:30 Série TV : Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre  
22:10 Série TV : Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre  
22:55 Culture Infos : Mots croisés

**3**

06:00 Culture Infos : EuroNews  
06:45 Jeunesse : Ludo  
06:46 Série TV : Ninjago  
07:08 Série TV : Ninjago  
07:33 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
07:59 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:06 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:12 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:23 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:29 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:36 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:46 Jeunesse : Scooby-Doo  
09:09 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
09:32 Jeunesse : Garfield & Cie  
09:44 Jeunesse : Garfield & Cie

10:00 Jeunesse : Les Dalton  
10:07 Jeunesse : Les Dalton  
10:16 Série TV : Jamie a des tentacules  
10:27 Série TV : La chouette & Cie  
10:35 Jeunesse : En sortant de l'école  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Culture Infos : Météo  
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Série TV : Un cas pour deux  
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres  
16:30 Divertissement : Harry  
17:20 Divertissement : Un livre, un jour  
17:30 Divertissement : Slam  
18:10 Divertissement : Questions pour un champion  
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale  
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
19:58 Culture Infos : Météo  
20:00 Sport : Tout sport  
20:15 Série TV : Plus belle la vie  
20:45 Culture Infos : Les carnets de Julie  
22:45 Culture Infos : Météo  
22:48 Culture Infos : Parlons passion  
22:50 Culture Infos : Grand Soir 3  
23:50 Culture Infos : L'avion du lac

**CANAL+**

06:50 Divertissement : Le Before du grand journal  
07:20 Culture Infos : La météo  
07:25 Divertissement : Le petit journal de la semaine  
07:55 Culture Infos : La météo  
08:00 Divertissement : La semaine du zapping  
08:15 Série TV : Les Simpson  
08:40 : Scandal  
09:20 : Scandal  
10:05 Culture Infos : Le tube  
10:40 Cinéma : Je te promets : The Vow  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:00 Cinéma : La Maison de la radio  
15:40 Divertissement : La semaine de Gaspard Proust  
15:50 Culture Infos : Le supplément politique  
16:25 Cinéma : Stoker  
18:00 Divertissement : Zapping  
18:10 Divertissement : Le Before du grand journal  
18:45 Culture Infos : Le JT  
19:05 Divertissement : Le grand journal  
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite  
20:20 Divertissement : Le petit journal  
20:55 Série TV : Mafiosa  
21:50 Série TV : Mafiosa  
22:55 Culture Infos : Spécial investigation  
23:50 Divertissement : L'oeil de Links

**4**

06:00 Divertissement : M6 Music  
07:15 Culture Infos : Météo  
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey  
07:45 Jeunesse : Princesse Sofia  
08:10 Jeunesse : Les blagues de Toto  
08:25 Jeunesse : Le petit Nicolas  
08:40 Série TV : Martine  
08:55 Culture Infos : Météo  
09:00 Culture Infos : M6 boutique  
10:05 Culture Infos : Météo  
10:10 Divertissement : Les reines du shopping  
11:05 Série TV : La petite maison dans la prairie  
12:40 Culture Infos : Météo  
12:45 Culture Infos : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Culture Infos : Météo  
13:45 Divertissement : La reine du bal  
15:30 Série TV : Hawthorne : infirmière en chef  
16:20 Divertissement : Les reines du shopping  
17:20 Divertissement : La meilleure boulangerie de France  
18:40 Culture Infos : 100 % mag  
19:40 Culture Infos : Météo  
19:45 Culture Infos : Le 19:45  
20:05 Série TV : Scènes de ménages  
20:50 Divertissement : Cauchemar en cuisine  
22:25 Divertissement : Cauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ?  
23:50 Divertissement : Cauchemar en cuisine

## TÉLÉ

## La sélection

**TF1**

19h50

## Taxi Brooklyn



## Résumé

Fernanda Flores, une femme de ménage d'origine sud-américaine, est assassinée sous les yeux de Leo et Frankie. Aussitôt, se sentant impliquée, Frankie prétend mener l'enquête elle-même. De leur côté, Cat et Leo découvrent bientôt que Fernanda n'était pas une simple immigrée clandestine mais une policière vénézuélienne venue à Brooklyn pour retrouver son petit frère, enlevé des années auparavant, par un agent de la CIA...

**2**

19h47

## Rizzoli &amp; Isles

## Résumé

Jane et Maura s'attaquent à un suspect. Un jeune écrivain a été retrouvé mort. L'auteur connaissait un succès croissant grâce à ses livres. Tout laisse à croire qu'il s'est donné la mort par pendaison, mais rapidement, le tandem d'enquêteuses découvre que l'histoire ne s'arrête pas là. Parallèlement, Frost décide de réexaminer une ancienne affaire de meurtre. Il est obsédé par ce cas, impliquant un jeune étudiant afro-américain dont l'appel a été rejeté. La nouvelle relation d'Angela est révélée au grand jour par Jane. Au bureau, le capitaine décide d'initier une semaine de la santé. Durant cette période, le café est proscrit...

**3**

19h14

## Les carnets de Julie



## Résumé

Enchançrée de baies qui transposent au cœur des terres une atmosphère marine, la Cornouaille, la plus vaste des provinces historiques bretonnes, regroupe une mosaïque d'entités d'une grande diversité paysagère. C'est ce territoire que découvre Julie Andreu, qui fait halte pour rencontrer des habitants de la région : un pêcheur de pouces-pieds, un meunier de blé noir, un couple de brocanteurs, un éleveur d'agneau, un chocolatier, un médecin collectionneur de cartes postales, un artiste de la lumière, un restaurateur de vieux gréments et des passionnés de cuisine. Au sommaire :

**CANAL+**

19h55

## Mafiosa

## Résumé

Carmen craint de devenir comme celle qu'elle hait le plus au monde, Sandra. Devant le corps des trois nationalistes, la jeune femme avoue à Damiani son alliance avec Bonafedi. Le policier lui conseille de garder son implication secrète. A sa sortie de l'hôpital, Daniel apprend à Sandra la mort du convoyeur de fonds, blessé lors du braquage. Pierre-Marie risque gros. Orso chasse Sandra du domaine et met sur pied un plan désespéré pour faire évader son fils...

**M**

19h50

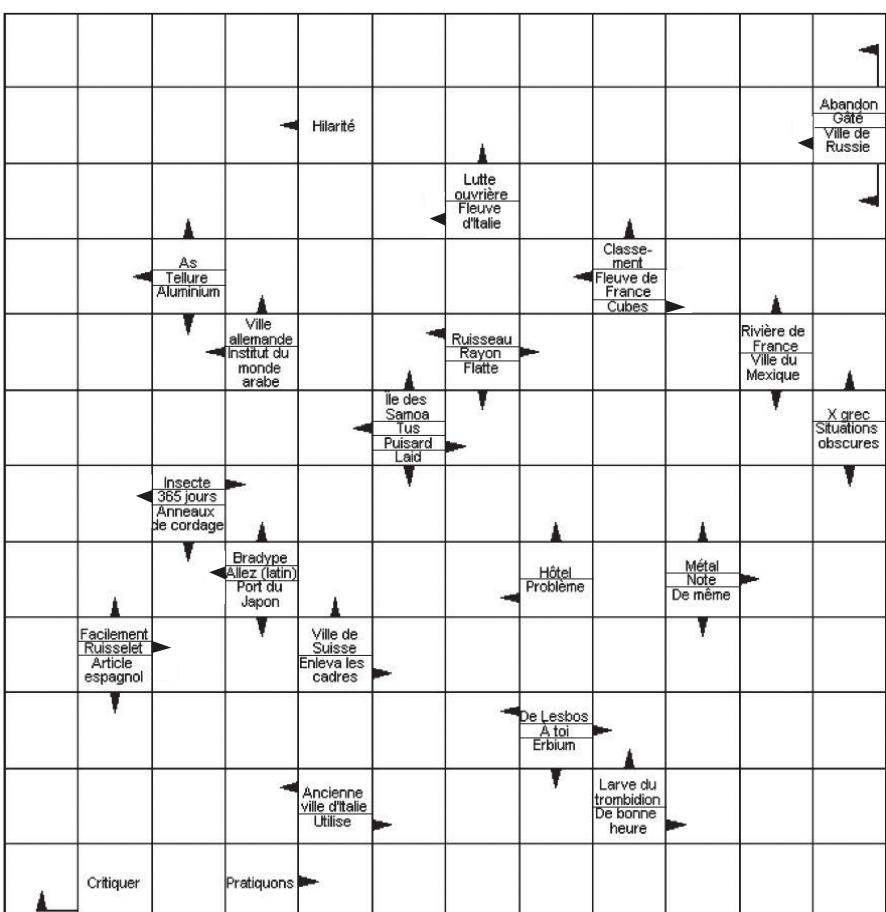
## Cauchemar en cuisine



## Résumé

Direction Peyruis, petit village du Sud de la France. Helmut, ancien parachutiste de 85 ans, ya ouvert un restaurant avec l'ambition de faire travailler les jeunes du coin. Mais l'enseigne jouit d'une mauvaise réputation. Autrefois bienveillant, le vieil homme s'est peu à peu transformé en véritable tyran avec ses employés. Il reproche à son chef de cuise de ne pas faire assez d'économies, fastigie sa servouse quand elle porte une jupe, critique le moindre faux-pas. Les clients, las de ses intrusions permanentes à leur table, ont déserté le restaurant. L'arrivée de Philippe Etchebest va bouculer les mauvaises habitudes de Helmut.

## Mots fléchés n°587



## Samouraï-Sudoku n°587

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4	6	7	8
6	4	1	
7	3		4 6
2			9
4		3	
6		5	
3	6		5 4
2	9	3	
9	5	3	7

9	8	4	6
7	6	2	
5	2		8 4
6			2

3	6	2	5
6	7	2	
2	4		1 8
5			6
6		5	
3			1
6	1		3 4
2	3	9	
9	5	4	1

9	3	6	1	5	7
		4	7	6	
3	7			5	2
4					6
6				7	
1				5	
6	4		2	8	
		1	8	6	
		5	9	3	4

## 7 erreurs



## Mots croisés n°587

## Horizontalement:

- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap de l'Egypte - De l'éolie
- Aspirer - Semblable
- Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais du tabac par le nez
- Homme d'état bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
- Meure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est

## Verticalement:

- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carréfour
- S'amusaît - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tuer
- écopes
- Séferuum - Thymus de veau - Organisation des Nations unies

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## Mots fléchés n°588

## Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

## Proverbe algérien

Il veut la traire, elle n'a pas vêlé.

## Proverbe berbère

L'argent dépensé en amour ne retourne pas à la bourse.

## Proverbe arabe

L'habit ne fait pas le moine

## Proverbe français

## C'est arrivé un 5 mai

- Cartoonist's Day (Journée de mobilisation des auteurs de BD) commémorant la parution en couleur de The Yellow Kid en 1895.

- Communauté des pays de langue portugaise : Fête de la culture lusophone (pt).

- Albanie : Jour des martyrs (en), anniversaire de la mort de Qemal Stafa assassiné en 1942 par les fascistes italiens, commémore tous les héros morts pour le pays.

- Corée du Sud : Eorininal (Jour des enfants).

- Danemark : Fête de la libération (1945).

- Ethiopie : Fête de la victoire des patriotes ou Fête de la libération, commémore la libération par les Alliés en 1941 de l'occupation italienne, pendant la campagne d'Afrique de l'Est.

- Guyana : Fête de l'arrivée des indiens (en), commémore l'arrivée des ouvriers indiens dans les plantations de sucre en 1838.

- Japon : Kodomo no Hi (Jour des enfants).

- Kirghizistan : Fête de la constitution (adoptée en 1993, après le démantèlement de l'Union soviétique).

- Mexique : Cinco de Mayo, commémore la victoire des forces mexicaines sur les forces expéditionnaires françaises dans la Bataille de Puebla en 1862.

- Palao : Senior Citizens Day, Fête des seniors.

- Palestine : Fête de Saint-Georges (en).

- Pays-Bas : Fête de la libération (1945).

- Thaïlande : Coronation Day, Fête du couronnement, célèbre le couronnement de Bhumibol Adulyadej en 1950.

## MONDIAL DES CLUBS CHAMPIONS DE VOLLEY-BALL

# Le GS Pétroliers espère faire bonne figure

Le club algérien des GS Pétroliers, sacré champion d'Afrique des clubs de volley-ball (dames) dimanche dernier à Tunis, «fera de son mieux pour bien représenter l'Algérie et le continent africain au Mondial des clubs féminins «qu'abritera la ville suisse de Zurich du 7 au 11 mai.



«Certes, la tâche s'annonce ardue, vu le niveau des clubs participants et surtout, l'effet de surprise pour notre équipe, qui n'a été informée de sa participation à ce Mondial qu'après son retour de Tunis, ce qui ne lui a pas laissé le temps d'effectuer une préparation spécifique afin d'y augmenter ses chances de performance» a expliqué à l'APS, l'entraîneur du GSP, Salim Achouri.

Malgré cet inconvénient, Achouri considère que le GSP est suffisamment préparé pour réussir un bon parcours dans ce Mondial, notamment, grâce à la compétition continentale (Championnat d'Afrique) qui, selon lui, a servi de préparation. «En plus, après notre retour de Tunis, on s'est bien reposés. Nous n'avions repris les entraînements que jeudi 1<sup>er</sup> mai, pour préparer la 14<sup>e</sup> journée du championnat, qui était prévue le lendemain». Dans un match intense face à l'équipe de Seddouk-Volleyball, les Pétrolières se sont imposées haut la main (3-0).

Une performance qui, selon Salim Achouri, est révélatrice de la bonne santé de son équipe à la veille de ce Mondial des clubs, auquel les clubs algériens participent pour la première fois de leur histoire.

«C'est aussi pour cette raison que nous comptons faire de notre mieux pour réussir un bon parcours, et pourquoi pas nous qualifier au tour suivant». L'entraîneur du GSP a, en

effet, considéré que l'issue des deux premiers matchs, respectivement contre le club hôte du Mondial des Clubs, le Volero Zurich, puis le Molico Osasco (Brésil) sera déterminante pour la suite du parcours. «Certes, la différence de niveau est énorme, surtout que la plupart de leurs joueuses sont des professionnelles aguerries, mais le GSP est sur une courbe ascendante. Nous allons donc essayer de profiter de cette euphorie pour faire bonne figure» a espéré M. Achouri.

#### Mondial des clubs : une première pour le volley algérien

A l'occasion de ce Mondial des clubs champions, le GSP sera privé des services de deux joueuses internationales, qui avaient participé au Championnat d'Afrique, en Tunisie.

Il s'agit d'Asma Djebbar et Nesrine Merouane, qui seront bientôt appelées à passer leur baccalauréat.

Le GSP a décidé, selon M. Achouri,

de les remplacer par Sarah Belhocine (20 ans), une ancienne joueuse du GSP qui, pour les besoins de ses études universitaires, en France, a rejoint un club parisien, Lilia Djennoui, une cadette de 15 ans, est également, elle aussi, à compléter l'effectif du GSP pendant ce Mondial. La seule incertitude qui continue de planer concernant une éventuelle défection à ce tournoi concerne les joueuses Safia Boukhima, qui pourrait être retenue à Alger par des ex-

mens à l'ISTS, ainsi que Yasmine Oudni, qui souffre d'une blessure au genou.

Mais d'après M. Achouri, le GSP ne désespère pas de récupérer ces deux joueuses avant ce matin lundi, date de départ à Zurich. L'embarquement est prévu à 11h00, à l'aéroport Houari Boumediene, à bord du vol Alger-Genève, et c'est à partir de cette ville que la délégation du GSP va rallier Zurich.

Outre le GS Pétroliers, cette compétition dont c'est la 8<sup>e</sup> édition verra la participation des clubs des autres continents : Sesi sport et Molico Osasco (Brésil), Dinamo Kazan (Russie), Hisamitsu (Japon) et le club organisateur Volero Zurich (Suisse). Les six clubs présents, répartis en deux groupes de 3, joueront le 1<sup>er</sup> tour (3 matchs), à l'issue desquels les 2 premiers de chaque poule, joueront les demi-finales, alors que les clubs classés 3<sup>e</sup>, en découdront pour les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> places.

La 7<sup>e</sup> édition (2013) jouée également à Zurich, avait vu le sacre des Turques de Vakib Istanbul, victorieuses en finale des Brésiliennes d'Unilever Volei par : 3-0 (25-23, 27-25 et 25-16). La participation du GSP à ce Mondial, la première pour un club algérien, fait suite à sa victoire en finale de la Coupe d'Afrique des clubs devant Kenyan Prisons (3-0; 30-28, 25-15 et 25-9), mettant ainsi fin à la longue domination du club kenyan, détenteur du titre continental depuis 2010.

## Le Sportif, un nouveau magazine mensuel et gratuit

Le monde de la presse spécialisée s'est enrichi par l'apparition d'un nouveau magazine, *Le Sportif*, qui traite de l'actualité dans plusieurs disciplines sportives.

Publiée mensuellement et distribuée gratuitement, cette nouvelle publication omnisports se veut une contribution à «la promotion du sport» et inscrit son action dans le cadre d'une «complémentarité» avec les autres journaux dans le traitement de l'information sportive, selon l'éditorial paru dans le n°1 de la revue. Au sommaire de ce numéro dont la Une est illustrée par une photo du champion olympique du 1500 m, Taoufik Makhloufi, figurent entre autres, des sujets sur l'équipe nationale de football et du handball. Un article sur la discipline rugby en Algérie, est publié sous le titre «la balle ovale cherche un statut», cette discipline n'ayant pas encore une fédération reconnue. La rubrique rétrospective, est revenue sur le parcours de l'ancien champion du monde et olympique du demi-fond, Noureddine Morceli, avec un encadré sur ses brillants résultats, ses records et son palmarès impressionnant. Le Tour d'Algérie de cyclisme-2014, les championnats du monde juniors d'escrime, ainsi que les championnats d'Afrique de gymnastique à Prétoria, ont également été évoqués dans la revue, outre un dossier sur le Sport et la Santé.

Le directeur de la publication, Abdelhamid Azzi, dans son éditorial, a affirmé que cette revue «contribuera, de la sorte, à promouvoir la généralisation du sport dans des conditions normatives optimales seules garanties de l'émergence d'élites et de bien-être social, physique et moral».

## TOURNOI RÉGIONAL DE PÉTANQUE À YELLEL (RELIZANE)

### Ahmed Keltoumi de Tlemcen remporte le titre

Le représentant de la ligue de Tlemcen, Keltoumi Ahmed, a remporté le titre du tournoi régional de pétanque, qui a pris fin vendredi soir à Yellel (Relizane). La deuxième place dans cette compétition, organisée à l'occasion de la journée internationale des travailleurs, est revenue à Boumehd Chaabane de Sidi Lakhdar (Mastaganem), suivi de Kouadri El Hachemi de la ligue de Sidi Bel-Abbès. Plus de 800 concurrents représentant 12 wilayas de l'Ouest du pays ont pris part à ce tournoi, organisé au stade communal de Yellel par la ligue de pétanque de la wilaya de Relizane et qui a drainé un public nombreux, selon les organisateurs. En clôture, une cérémonie de remise de cadeaux aux vainqueurs et de diplômes d'honneur aux participants a été organisée en présence des autorités locales.

### Sudoku N°586

1	2	6	8	9	4	5	7	3
4	7	5	1	3	6	9	8	2
3	9	8	5	7	2	6	4	1
9	8	1	6	2	7	4	3	5
2	6	3	9	4	5	7	1	8
7	5	4	3	8	1	2	9	6
5	1	9	4	6	8	3	2	7
6	3	2	7	1	9	8	5	4
8	4	7	2	5	3	1	6	9

1	8	9	6	5	2	4	7	3
7	3	2	8	4	1	5	6	9
5	4	6	7	9	3	2	1	8
4	9	7	3	8	6	5	6	2
6	1	8	9	2	7	3	5	4
3	2	5	4	1	6	9	8	7
9	6	1	5	3	8	7	4	2
2	7	3	1	6	4	8	9	5
8	5	4	2	7	9	1	3	6

6	9	6	3	7	4	1	8	2
2	7	8	9	1	5	3	4	6
4	1	3	8	6	2	5	9	7
5	6	9	7	3	2	6	5	8
3	2	1	4	8	5	7	6	9
7	8	5	4	6	9	1	2	3
9	7	2	3	8	1	4	5	6
1	5	4	6	9	7	3	2	8
8	6	3	1	7	5	2	9	4

### Mots Croisés N°586

MITOCHONDRIE  
ALARME■CEUFS  
DORE■ROUAS■T  
ETE■IMMENSE■  
LENIFIER■EXP  
OST■ETRONS■L  
N■US■ETNA■SE  
NOLIS■ASSEAU  
ENERVES■AMER  
TC■VER■J■U■I  
TELEVISUELLE  
ES■NOCES■E■Z

LARMOIEMENTS  
ORAISSON■NOE■  
UTILE■SOEURS  
FURENT■BRERA  
OSE■TEC■VRAI  
Q■NS■NENE■IN  
ULTIMES■SENT  
EU■REBUS■R.E  
RESSERRES■OS  
ISE■REEL■BI■  
E■TOUS■OSONS  
■CHUT■ENRAGE

### Mots Fléchés N°586

## HANDISPORT

## Le développement des activités sportives adaptées, au menu d'une journée d'étude

Le développement de l'activité physique adaptée et sa promotion dans les centres spécialisés était à l'ordre du jour d'une journée d'étude organisée par la fédération algérienne handisport (FAH), samedi à l'hôtel El Mehdi de Staouéli (Alger).

Cette journée à laquelle a été convié plusieurs acteurs, avait pour objectif de faire découvrir l'activité sportive adaptée, cerner ses problèmes et essayer de trouver un consensus commun, sur les moyens permettant son développement, a indiqué le responsable de la Direction de développement et formation de la FAH, M. Kamel Benhabiles, initiateur de la journée.

Outre les éducateurs représentants les wilayas d'Alger, Boumerdes, Blida et Tipaza, la journée a enregistré la participation d'un représentant du ministère de la Solidarité et de la famille, ainsi que deux experts algériens exerçant en France, ainsi deux anciens présidents de la FAH (Sid Ahmed El Asri et Noureddine Bouabita). Les présents ont relevé, avec un grand regret, l'absence du représentant du Ministère de la Jeunesse et des sports (MJS).

Les différents intervenants ont mis l'accent sur l'obligation de définir la pratique des activités sportives adap-



tées, faire connaître le cadre juridique et l'environnement dans lequel ces activités doivent être organisées.

Les initiateurs ont tenu à s'appuyer sur l'expérience et le modèle des sports adaptés appliquée en France, en invitant deux experts algériens expatriés,

Faouzi Berchi et Brahim Benamraoui (Doctorats en sports spécialisés) qui ont, dans leurs exposés, présenté l'expérience de la fédération française des sports adaptés, dans laquelle ils travaillent, à partir du chapitre organisationnel et fonctionnel des centres spécialisés.

D'autres intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de réactiver les activités de la commission du sport adapté pour le lancement du sport aux centres spécialisés, créée en 2011. Cette commission comprend des représentants de la FAH, de la solidarité nationale, de l'enseignement supérieur et du ministère de la Jeunesse et des sports. «C'est la solution de tous les problèmes du sport adapté. Sa réactivation permettra à coup sûr de mettre en place un programme de développement et de massification adéquat dans les centres spécialisés, en touchant tous les types d'handicapés», a assuré l'ex-président de la FAH, M. Sid Ahmed El-Asri.

## VOILE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE LASER 4.7 Première journée, la Tunisie et l'Afrique du sud en tête du classement



Les compétitions de la première journée du championnat d'Afrique de voile en série Laser 4.7 qui ont débuté vendredi au barrage de Béni Harouna (Mila) ont été remportées par la Tunisie et l'Afrique du sud. Le véliplanchiste tunisien, Chabane Dia (6 points) a obtenu la première place suivi des Sud africains Diuaris Georgou (10 points) et Hellstrom James (12 points) après trois étapes de course. L'Algérien Boussouar Abdelkhalek est arrivé en troisième place avec 15 points.

Les résultats de cette première journée ont tardé à être communiqués en raison de la longue réunion du jury qui a tardé à communiquer les noms des vainqueurs de la course de la première journée.

Le classement général est établi selon les catégories d'âge pour les deux genres, à savoir, moins de 16 ans (garçons), moins de 16 ans (filles), moins de 18 ans (garçons) et moins de 18 ans (filles). Selon ce classement, l'Algérien, Abdelkhalek Boussoar est classé en deuxième place pour les moins de 18 ans (garçons) après le Tunisien Chabane Dia. Le Sud africain Long Dylan est classé en troisième position. L'Algérienne Nouha Akil a obtenu la première place moins de 16 ans (filles) suivie de Robertson Megan et Deary Sara Jane (Afrique du sud) en deuxième et troisième place.

Pour les moins de 16 ans (garçons) le véliplanchiste sud africain, Diarios Giorgio, a obtenu la première place suivi de ses compatriotes Hilstion James et Gubs Callion. Chez les filles de moins de 18 ans, la Sud africaine Hilstion Ichli a remporté la première place suivie de l'Angolaise Houmbou et de l'Egyptienne Salama Rwan. La première journée de ce rendez-vous sportif a été consacrée à la jauge du matériel et à la course d'entraînement. Participent à ce championnat africain 34 véliplanlistes dont 9 filles représentants sept pays, l'Algérie (pays organisateur), Tunisie, Maroc, Egypte, Afrique du Sud, Angola et Mozambique. L'équipe nationale algérienne participe avec 9 athlètes dont 2 filles.

APS

## MOBILIS DE LIGUE 1 (26<sup>e</sup>J): CABBA-JSK Les Canaris à Bordj Bou Arreridj pour se racheter...

Ferrah Menad

La rencontre qui oppose le CABBA face à la JSK, pour le compte de la 26<sup>e</sup> journée du championnat Mobilis de Ligue 1, constituera une corvée supplémentaire pour les joueurs Kabyle qui viennent de se faire battre au tir au but par le MCA au finale de la coupe d'Algérie (5-4). Le pire dans tout cela, c'est

que l'équipe se déplacera à el BORDJ avec une équipe décimée. En tout cas, ils ont bien l'intention de renouer avec le succès pour faire plaisir à leurs supporters et le nouveau patron de l'équipe. D'ailleurs, les joueurs et leur entraîneur Aït Djoudi ne pensent qu'à la victoire. Pour eux, l'éventualité de gagner ce match peut les aider à enchaîner avec d'autres résultats positifs et,

pourquoi pas, retrouver une dynamique de victoires comme cela a été au début du championnat. Sachant qu'un succès permettra aux poulinards d'Aït Djoudi de s'accrocher au haut du classement et une place pour une compétition intercontinentale, il est donc certain que cette rencontre peut être considérée comme déterminante pour le reste du championnat Mobilis.

AZZEDDINE AIT DJOUDI :

### «Il faut gagner ce match !»

C'est ce que nous dira, avec le sourire, l'entraîneur des Verts et Jaunes. La discussion avec lui a tourné autour de la composante de l'équipe qui sera à l'appel de l'arbitre demain, avant le coup d'envoi du match face du CABBA. Aït Djoudi nous dira que sa formation présentera seulement un nouveau visage, mais aussi une toute autre approche en ce qui concerne la façon de jouer, par rapport aux matchs précédents. «Il est certain que l'équipe va connaître des changements dans sa composante, vu le retour de blessure de plusieurs joueurs. Certains comportements du jeu se verront injecter du sang neuf et je regrette de ne pas avoir eu assez de temps pour peaufiner les options tactiques qui seront mises en place le jour du match.» L'entraîneur de la formation de Djurdjura citera en vrac les noms de



Ihadjadet et Aiboud qui pourraient être dans l'équipe demain. Ces choix auront forcément pour conséquence de mettre sur le banc d'habituel titulaires de l'équipe.

### JSK en quête de points et de... confiance

La JSK aura en découdre avec le CABBA qui fait un début de championnat plutôt mitigé. L'équipe de la JSK se transcende pour gagner ce match. On ne se trompe pas en disant que les hommes d'Aït Djoudi et Mourad Karouf sont condamnés à récolter les trois points du match, s'ils veulent garder leur chance de jouer le podium cette saison. C'est là une raison suffisante pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes sur le terrain et de revenir avec les trois points de la victoire.

F. M.

## PUBLICITÉ

## FINALES DES COUPES D'ITALIE ET DE FRANCE

### Ghoulam sur un nuage avec Naples, Kadir et Rennes déchantent



Les deux internationaux algériens, Faouzi Ghoulam et Foued Kadir, ont connu samedi soir des fortunes diverses avec leurs clubs respectifs, Naples et Rennes, à l'occasion des finales de la Coupe d'Italie et de France de football.

Retardée de 45 minutes en raison d'incidents, la finale de la «Coppa» italienne a souri à Naples, qui a pris le meilleur sur la Fiorentina (3-1), dans un match disputé sous haute tension au stade olympique de Rome.

Le club du sud de l'Italie s'est imposé grâce à un doublé de Lorenzo Insigne (11', 16') et une ultime contre-attaque de Dries Mertens (90'+3). La Fiorentina avait réduit le score par Juan Manuel Vargas (27').

Titularisé par l'entraîneur espagnol, Rafael Benitez, Faouzi Ghoulam a pris part à l'intégralité de la rencontre, dans son rôle habituel de latéral gauche. Le joueur algérien a sorti une belle copie, en dépit de l'enjeu de taille qui a caractérisé les débats, confirmant ainsi la forme optimale dans laquelle il se trouve, à quelques semaines de la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet). Il s'agit du second trophée personnel pour Ghoulam, après avoir remporté la saison dernière la coupe de la Ligue française avec l'AS Saint-Etienne.

En France, la finale de la coupe, 100% bretonne entre l'EA Guingamp et le Stade Rennais de Foued Kadir, disputée au stade de France à Paris, a fini par sourire aux Guingampais, dirigés par l'ancien international français Jocelyn Gourvennec (2-0). Les deux buts de la partie ont été marqués par Martins-Pereira (36') et Yatabaré (46'). Laisssé sur le banc par l'entraîneur, Philippe Montanier, Kadir n'a pas pris part à cette finale, à sa grande déception, lui qui espérait décrocher son premier titre personnel.

Kadir, prêté pour une saison par l'Olympique Marseille, devrait quitter Rennes, à l'issue de cette saison.

APS

## PRÉPARATION DU MONDIAL 2014

### La liste des Verts ne saurait tarder à être rendue publique

Said Ben

**Les fans de l'équipe nationale algérienne de football attendent avec impatience la liste des joueurs choisis par le sélectionneur des Verts, le Bosnien Vahid Halilhodzic, en vue du Mondial brésilien qui ne devrait pas tarder à être rendue publique puisqu'un stage est prévu le 8 mai prochain au Centre technique de Sidi Moussa à Alger.**

Il est très important de savoir que le coach Vahid travaillera, en premier lieu, avec un groupe élargi de 30 joueurs lors de ce stage, avant de dévoiler la liste finale des 23 avant l'ultime stage précompétitif, prévu en Suisse à partir du 29 mai, avec au menu deux matchs amicaux, face à l'Arménie, le 31 mai à Sion, et la Roumanie, le 4 juin à Genève.

Donc, logiquement, le coach des Verts aurait déjà donné la liste des joueurs à convoquer pour ce stage et comme cette liste est élargie, il est évident que les spéculations vont bon train à propos des joueurs qui pourront y figurer.

Vahid est donc attendu à la fin de la semaine en cours, au plus tard, pour préparer ce stage qui débutera le 8 mai.

Vahid devrait donc travailler avec cette liste élargie de 30 joueurs qu'il



doit envoyer à la Fifa le 13 mai prochain. Et c'est de cette liste des 30 joueurs que pourraient Vahid pour choisir les 23 mondiaux.

Les premiers joueurs concernés par ce stage seront ceux évoluant en Angleterre du fait que les championnats de ce pays prennent fin avant les autres. C'est donc le cas pour Essaïd Belkalem (Watford), Adlene Guedioura (Crystal Palace), Rafik Djebbour (Nottingham Forest), Nabil Bentaleb (Tottenham) et le nouveau venu, Ryad Mahrez (Leicester City). Ces joueurs seront rejoints par les Belkalem, Djebbour, Mahrez, Guedioura et Bentaleb qui disputeront leur dernier match de la Premier League le 11 mai prochain.

Ces joueurs seront suivis, tour à tour, par leurs partenaires, à l'issue de la fin de leurs championnats respectifs, au moment où 30 éléments seront concernés par ce stage qui s'étalera jusqu'au 28 mai.

Quant aux joueurs locaux, Vahid pourra bien travailler avec eux avant de les laisser terminer le championnat

avec leurs clubs respectifs surtout pour ceux jouant les premiers rôles. Les joueurs de l'USMA qui sont majoritaires chez Vahid pourraient bien ne pas être libérés, car leur équipe est à un point pratiquement du titre de champion d'Algérie. Ce qui facilite la tâche de Vahid pour travailler avec eux alors qu'en réalité, ils ne seront que des «doublures» pour ne pas dire des «réservistes». La Coupe du monde est celle où il faut des joueurs expérimentés et ce n'est pas le cas pour les joueurs locaux en majorité sauf pour les gardiens de but qui sont indispensables pour coach Vahid. Et là, est une autre histoire, car le gardien de but est un poste spécifique.

A rappeler enfin que l'équipe algérienne, qualifiée au Mondial pour la deuxième fois de suite et la quatrième dans son histoire, entamera la compétition le 17 juin face à la Belgique au stade de Belo Horizonte, avant de croiser le fer avec la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Alegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

## FINALE DE LA 4<sup>E</sup> COUPE D'ALGÉRIE FUTSAL

### Les Oranais prennent leur revanche



Le nombreux public qui a rempli les travées du palais des sports Hamou-Boutellis d'Oran, n'a pas regretté son déplacement, au vu du spectacle qui lui a été présenté et de la bonne organisation de cette finale de la 4<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Algérie de futsal, entre les Oranais de l'AS Rabiee et les Skikdis de l'AS Sûreté. Les poulains de l'entraîneur Djabali ont répondu à leur manière à leurs nombreux supporters, en prenant le meilleur sur leur adversaire par le score de 5 buts à 2. Par cette victoire, les coéquipiers du métronome Beccoud ont pris leur revanche avec l'art et la manière, sur ce même adversaire qui leur avait arraché le trophée l'an dernier.

Les buteurs qui ont inscrit 5 réalisations, à savoir Achat, Hanifi, Ketache et Jetou, ont été très applaudis par le public présent, surtout qu'ils

avaient en face une solide formation skikdie dirigée par l'entraîneur Benyazar, qui a lutté de toutes ses forces, mais qui n'est arrivée qu'à deux reprises seulement à tromper le gardien de but oranais, Cherdoudi, par

Toumi. C'était insuffisant pour dérégler la machine de l'AS Rabiee. La fin du match fut sifflée par les arbitres Belamri et Soltane, sous un tonnerre d'applaudissements. Des applaudissements qui étaient encore présents

quand le wali d'Oran, Abdellghani Zaâlène et le membre de la FAF, Chafi Kada, accompagnés du chef de la sûreté de wilaya, Nouasri Salah, du chef de la daïra, Kies, des présidents de l'APW et l'APC, Kazi-Tani et Boukhatem, ainsi que du député Miloud Chorfi et du DJJS, Gharbi Baddrine, remirent la coupe au capitaine de l'AS Rabiee. Une chose est sûre, c'est que cette 4<sup>e</sup> édition de la coupe d'Algérie futsal, a été une réussite totale, grâce au savoir-faire des organisateurs, à leur tête le président de la Radieuse, monsieur Chafi Kada, lequel a une grande expérience de ce genre de manifestations avec l'association Radieuse.

Rappelons que l'AS Rabiee devient la 4<sup>e</sup> équipe à avoir gagné la Coupe d'Algérie futsal, après l'OM Ruisseau-Alger, le GC Mascara et l'AS Sûreté de Skikda.

## JOURNÉE MONDIALE DE LA PRESSE

### La Radieuse rend hommage à la presse

En lever de rideau de la finale de la 4<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Algérie Futsal, l'AS Radieuse a rendu un vibrant hommage à la famille de la presse.

Ce fut d'abord un beau match entre les chevaliers de la presse écrite et ceux du micro et de la caméra, dirigé avec brio par l'arbitre international Mohamed Hansal et avec des équipements offerts par la Radieuse, portant la mention : «3 mai, hommage à la presse algérienne». Ensuite, le pré-

sident de la Radieuse, Chafi Kada et le wali d'Oran, Zaâlène Abdelghani, accompagnés des autorités locales, ont rendu un vibrant hommage aux jeunes journalistes qui ont servi la presse nationale ces 30 dernières années. Un trophée du mérite, une coupe de reconnaissance et des cadeaux, ont été remis aux journalistes, sous les applaudissements du public présent.

Encore un geste méritoire de l'AS Radieuse.

## «Van Gaal voudra 240M€ à dépenser !»

annoncé tout proche de Manchester United pour la saison prochaine, Louis Van Gaal souhaiterait énormément recruter pour reconstruire le club. Le technicien néerlandais, Louis Van Gaal, devrait être l'entraîneur de Manchester United la saison prochaine. Selon la presse britannique, l'arrivée du technicien hollandais devrait rapidement être officialisée. Interrogé sur le sujet dans un entretien accordé au *Daily*

**Mirror**, Raymond Verheijen, entraîneur néerlandais, a apporté des précisions, estimant que Louis Van Gaal souhaiterait disposer d'une enveloppe conséquente pour recruter lors du prochain mercato estival.

**« IL SERAIT PARFAIT POUR MANCHESTER UNITED »**  
« Louis Van Gaal est le patron parfait pour reconstruire Manchester United

mais il voudra 240 millions d'euros à dépenser. Il est extrêmement désireux de travailler en Premier League. C'est un bâtiement... Je pense qu'il serait parfait pour Manchester United. Le fait qu'il pourra y avoir jusqu'à 240 millions d'euros à dépenser pour de nouveaux joueurs est très attractif. Si la plupart de cet argent avait déjà été dépensé l'année dernière alors je pense que le poste aurait été moins intéressant», a indiqué Raymond Verheijen.



## PSG : un intérêt pour Rooney ?

L'arrivée de Louis van Gaal sur le banc de Manchester United ne fait pas que des heureux. D'après le *Mail on Sunday*, Wayne Rooney (28 ans, 29 matchs et 17 buts en Premier League cette saison) craindrait de voir son temps de jeu diminuer au profit de Robin van Persie (30 ans, 19 matchs et 1 but), compatriote de van Gaal. Alors que les Red Devils pourraient vendre l'attaquant anglais cet été pour environ 42,5 millions d'euros, le PSG pourrait en profiter pour se positionner sur le dossier. Une information à prendre avec prudence...



## JUVENTUS : Accord avec Nani ?

Selon les informations de *Tuttosport*, la Juventus Turin aurait trouvé un accord avec Nani, le joueur de Manchester United. Le Portugais, encore sous contrat jusqu'en juin 2018 avec les Red Devils, viendrait renforcer l'attaque piémontaise cet été. Cette saison Nani a seulement joué onze rencontres sans le moindre but sous le maillot mancunien. Le média italien a aussi indiqué qu'Antonio Conte, l'entraîneur de la Vieille Dame, auraient envie de recruter un buteur. Edinson Cavani (PSG), Mario Mandzukic (Bayern Munich) et Luis Suarez (Liverpool) sont évoqués.



## Deux clubs londoniens veulent Götze

Arrivé au Bayern Munich plein d'espoir, le jeune international allemand, Mario Götze déchte. Du coup, l'ancien meneur de jeu du Borussia Dortmund pourrait aller voir ailleurs l'été prochain. Deux clubs de Londres seraient sur les rangs.

Selon le *Daily Express*, la situation du jeune Mario Götze au Bayern Munich est suivie de près par deux clubs londoniens. Il s'agirait de Chelsea et d'Arsenal selon le journal.

Les deux clubs veulent profiter du manque de temps de jeu de l'ancien joueur du Borussia Dortmund pour l'attirer dans leurs filets.

De son côté, le joueur affirme vouloir se battre pour gagner sa place : « bien sûr que je ne suis pas heureux de jouer plus. Mais je veux faire en sorte de travailler encore plus pour convaincre l'entraîneur de me faire jouer », a déclaré Götze dans la presse locale.



## Mourinho veut récupérer Varane

Le manager des Blues, ancien entraîneur du Real Madrid, garderait un œil attentif sur le Français Raphaël Varane (21 ans). Le technicien portugais a toujours été un admirateur de l'ancien Havrais qu'il avait fait venir à Madrid. Désireux de rajeunir son secteur défensif pour la saison prochaine, José Mourinho songerait à recruter son ancien joueur au Real Madrid, Raphaël Varane. Le coach portugais n'hésite pas à qualifier le défenseur français comme «le meilleur jeune du monde à son poste». L'ancien coach du Real Madrid aimeraient donc le récupérer pour la saison prochaine à croire certains médias espagnols. Reste que le joueur français, couvé également par Carlo Ancelotti, se sent bien au sein du grand club madrilène. Pas sûr en l'occurrence qu'il accepte de rejoindre son ancien coach à Londres.



## Juventus : une offre à venir pour Pereyra ?

Dans le viseur de plusieurs clubs italiens à l'approche du mercato estival, le milieu de terrain Roberto Pereyra (23 ans) devrait bel et bien quitter l'Udinese dans quelques semaines. Le

joueur ne serait pas contre un départ.

Selon *Tuttosport*, la Juventus Turin aurait une longueur d'avance dans ce dossier et serait prêt à offrir 3,5 millions d'euros pour s'attacher

les services de l'Argentin. Sous contrat jusqu'en juin 2016, l'ancien milieu offensif de River Plate pourrait faire l'objet d'un échange avec un joueur de l'effectif turinois.



## Le président Bouteflika désigne M. Ould Khelifa pour le représenter au Sommet d'Abuja sur l'investissement en Afrique

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, pour le représenter aux travaux du Sommet sur l'investissement en Afrique prévu mardi à Abuja (Nigeria), a indiqué hier la présidence de la République dans un communiqué. M. Ould Khelifa représentera également le chef de l'Etat à la réunion du Forum économique mondial qui se déroulera de mercredi à vendredi dans la capitale nigériane, a ajouté la même source.

## M. Bouguerra préside la délégation algérienne aux travaux de la Ticad V

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, est arrivé hier à Yaoundé où il présidera la délégation algérienne à la première réunion ministérielle du suivi de la Ticad V, qui se tiendra dans la capitale camerounaise du 4 au 5 mai 2014. Cette conférence procédera à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement africains et japonais en juin 2013, à Yokohama (Japon). Il est à rappeler que, pour conforter le partenariat nippo-africain lancé en 1993 et lui donner plus d'envergure, le Japon avait pris l'engagement de contribuer pour un montant de 32 milliards de dollars sous forme de financement public et d'investissement privé.

Plus de 25% de cet engagement ont été déjà honorés et l'on s'attend à ce que cette réunion ministérielle contribue à renforcer la dynamique de mise en œuvre du partenariat Afrique-Japon, indique-t-on de source diplomatique.

## Entretien Sellal-Mehdi Jomaâ

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a eu hier à Alger, un entretien avec le Chef du gouvernement de la République tunisienne, Mehdi Jomaâ, indique un communiqué des services du Premier ministre.

La rencontre a permis d'évaluer l'état de la coopération d'une part et, d'autre part, d'examiner les voies et moyens à même de consolider davantage les liens d'amitié qu'entretenant les deux pays.

Les deux parties ont ainsi passé en revue toutes les questions d'intérêt commun en tenant compte de l'évolution des relations bilatérales, tant sur le plan politique et sécuritaire que sur celui lié à la coopération économique.

APS

## ALGÉRIE - TUNISIE

### Le Président Bouteflika reçoit le Chef du gouvernement tunisien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le Chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaâ.

L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal et du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Mongi Hamdi, qui a accompagné M. Jomaâ lors de sa visite de travail et d'amitié de deux jours qu'il a effectuée à l'invitation de M. Sellal, a également assisté à l'audience.

Lors de celle-ci, le Chef du gouvernement tunisien a présenté au président Bouteflika un état sur le processus de transition en Tunisie et évoqué les voies et moyens à même de consolider les liens d'amitié qu'entreennent la Tunisie et l'Algérie.

Les deux parties ont également passé en revue les questions d'intérêt commun en tenant compte de l'évolution des relations bilatérales, tant sur le plan politique et sécuritaire que sur celui lié à la coopération écono-



mique. Trois accords de coopération financière entre l'Algérie et la Tunisie ont été signés à Alger. Ils s'agit d'un accord de dépôt entre la Banque d'Algérie et la Banque centrale tunisienne, d'un montant de 100 millions de dollars américains, qui a été signé par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, et le gouverneur de

la Banque centrale tunisienne, Chedli Ayari. Il s'agit également d'un protocole relatif à l'octroi par l'Algérie d'un prêt à la Tunisie et d'un autre protocole d'octroi d'une aide financière non-reimboursable, signés par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le chef de la diplomatie tunisienne, Mongi Hamdi.

## Le sceau de la fraternité

Kamel Cherif

La visite qu'effectue le Chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaâ, dénote du poids et du rôle de l'Algérie ainsi que de son impact dans la région. Les dirigeants tunisiens n'entreprennent aucune action sans consulter leurs homologues algériens, à leur tête le président de la république, Abdelaziz Bouteflika.

La venue du Chef du gouvernement tunisien, à l'invitation du Premier ministre Abdelmalek Sellal, intervient en prévision des échéances politiques que devrait connaître ce pays à la fin de cette année. A l'évidence, l'avis des plus hautes autorités en Algérie est sollicité et écouté par les dirigeants tuni-

siens. Pour rappel, l'Assemblée constituante tunisienne a adopté récemment une nouvelle loi électorale devant permettre la tenue d'élections législatives et présidentielles au courant de cette année et permettre ainsi au pays de se doter d'institutions pérennes. La Tunisie connaît actuellement une période de transition qui en est à sa troisième année. L'instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) en Tunisie a annoncé l'organisation éventuellement d'élections dans ce pays vers la mi-novembre prochain. Du fait de l'expérience mais aussi du poids de l'Algérie, les dirigeants tunisiens ne s'empêchent pas, à chaque fois, de consulter les dirigeants algériens. Aussi, la politique de

bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires internes des autres pays, pronée traditionnellement par l'Algérie, a encouragé les Tunisiens à demander conseil auprès des dirigeants algériens.

En ce sens, les dirigeants de la Tunisie, qu'ils soient du gouvernement ou de l'opposition, ont séjourné à plusieurs reprises en Algérie et ont consulté le Chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika qui, de leurs avis, les a éclairés par ses conseils.

Au début de cette année, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, avait effectué deux visites successives en Libye et en Tunisie, deux pays qui connaissent des périodes de transition. L'Algérie a adopté la même position quand il s'est

agi du Mali, du Niger et de la Mauritanie de même que le Maroc, le principe du pays étant guidé et inspiré par la mise en place d'une politique de bon voisinage dans la région. C'est dans ce sens aussi que l'Algérie avait accueilli dernièrement la réunion des pays du Sahel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

En somme, la visite du Chef du gouvernement tunisien obéit à la logique de l'Algérie consistant à faire de la région une zone pacifique et prospère. Du fait de son statut de leader dans la région, l'Algérie a pour ainsi dire l'obligation historique de faire de l'Afrique du Nord voire du continent africain et du Bassin méditerranéen une zone de paix et de quiétude.

## Signature de 3 accords de coopération financière



Trois accords de coopération financière entre l'Algérie et la Tunisie ont été signés hier au Palais du gouvernement à Alger, à l'occasion de la visite de travail et d'amitié qu'effectue en Algérie le chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaâ.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du Premier

ministre, Abdelmalek Sellal, et du Chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaâ.

Ils s'agit d'un accord de dépôt entre la Banque d'Algérie et la Banque centrale tunisienne, d'un montant de 100 millions de dollars américains, qui a été signé par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, et le gouverneur de la

Banque centrale tunisienne, Chedli Ayari. Il s'agit également d'un protocole relatif à l'octroi par l'Algérie d'un prêt à la Tunisie et d'un autre protocole d'octroi d'une aide financière non remboursable, signés par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le chef de la diplomatie tunisienne, Mongi Hamdi.